

Yes, you can.®



Invacare® **Mistral Plus**

Fauteuil roulant électrique
Manuel d'utilisation

CE

Comment joindre Invacare®?

Pour toute question ou si vous avez besoin d'aide, veuillez tout d'abord vous adresser à votre distributeur Invacare®. Il dispose de la qualification et des moyens nécessaires, ainsi que des connaissances spécifiques à votre produit Invacare® afin de pouvoir vous offrir un service satisfaisant dans son ensemble. Si vous désirez nous contacter directement, voici les adresses et les numéros de téléphone où vous pourrez nous joindre en Europe :

A	**Invacare Austria GmbH** Herzog Odilostrasse 101 A-5310 Mondsee Austria	☎: Fax: @: WWW:	+43 6232 5 53 50 +43 6232 5 53 54 info@invacare-austria.com www.invacare.at
B L	**Invacare n.v.** Autobaan 22 B-8210 Loppem (Brugge) **Belgium**	☎: Fax: @: WWW:	+32 (0)50 83 10 10 +32 (0)50 83 10 11 belgium@invacare.com www.invacare.be
CH	**Invacare AG** Benkenstraße 260 CH-4108 Witterswil **Switzerland**	☎: Fax: @: WWW:	+41 (0)61487 70 80 +41 (0)61487 70 81 switzerland@invacare.com www.invacare.ch
D	**Invacare GmbH** Alemannenstraße 10 88316 Isny **Deutschland**	☎ Fax @: WWW:	+49 (0)7562 70 00 +49 (0)7562 7 00 66 kontakt@invacare.com www.invacare.de
DK	**Invacare A/S** Sdr. Ringvej 37 DK-2605 Brøndby **Danmark**	☎ (Kundeservice): Fax (Kundeservice): @: WWW:	+45 (0)36 90 00 00 +45 (0)36 90 00 01 denmark@invacare.com www.invacare.dk
E	**Invacare® SA** c/ Areny s/n Polígon Industrial de Celrà E-17460 Celrà (Girona) **ESPAÑA**	☎: Fax: @: WWW:	+34 (0)972 49 32 00 +34 (0)972 49 32 20 contactsp@invacare.com www.invacare.es

F	**Invacare® Poirier SAS** Route de St Roch F-37230 Fondettes **France**	☎: Fax: @: WWW:	+33 (0)247 62 64 66 +33 (0)247 42 12 24 contactfr@invacare.com www.invacare.fr
GB	**Invacare® Ltd** Pencoed Technology Park Pencoed Bridgend CF35 5AQ United Kingdom	☎ (Customer services): Fax (Customer services): @: WWW:	+44 (0)1656 77 62 22 +44 (0)1656 77 62 20 uk@invacare.com www.invacare.co.uk
I	**Invacare Mecc San s.r.l.** Via dei Pini, 62 I - 36016 Thiene (VI) **ITALIA**	☎: Fax: @: WWW:	+39 0445 38 00 59 +39 0445 38 00 34 italia@invacare.com www.invacare.it
IE	**Invacare Ireland Ltd.** Unit 5 Seatown Business Campus Seatown Rd, Swords County Dublin **Ireland**	☎: Fax: @: WWW:	+353 18 10 70 84 +353 18 10 70 85 ireland@invacare.com www.invacare.ie
N	**Invacare® AS** Grensesvingen 9 Postboks 6230 Etterstad N-0603 Oslo **Norge**	☎ (Kundeservice): Fax (Kundeservice): @: @: WWW:	+47 (0)22 57 95 00 +47 (0)22 57 95 01 norway@invacare.com island@invacare.com www.invacare.no
NL	**Invacare® B.V.** Celsiusstraat 46 NL-6716 BZ Ede **Nederland**	☎: Fax: @: @: WWW:	+31 (0)318 69 57 57 +31 (0)318 69 57 58 nederland@invacare.com csede@invacare.com www.invacare.nl
P	**Invacare Lda** Rua Estrada Velha, 949 P-4465-784 Leça do Balio Portugal	☎: ☎: Fax: @: WWW:	+351 225 10 59 46 +351 225 10 59 47 +351 225 10 57 39 portugal@invacare.com www.invacare.pt

S / FIN	**Återförsäljare:** **Invacare® AB** Fagerstagatan 9 S-163 91 Spånga **Sverige**	☎ (Kundtjänst): Fax (Kundtjänst): @: @: WWW:	+46 (0)8 761 70 90 +46 (0)8 761 81 08 sweden@invacare.com finland@invacare.com www.invacare.se
	Tillverkare: **Invacare® Deutschland GmbH** Kleiststraße 49 D-32457 Porta Westfalica **Deutschland**	MÖLNDAL ☎: Fax: @:	 +46 (0)31 86 36 00 +46 (0)31 86 36 06 ginvacare@invacare.com
		LANDSKRONA ☎: Fax: @:	 +46 (0)418 2 85 40 +46 (0)418 1 80 89 linvacare@invacare.com
		OSKARSHAMN ☎: Fax: @:	 +46 (0)491 1 01 40 +46 (0)491 1 01 80 oinvacare@invacare.com
Eastern european countries	**European Distributor Organisation (EDO)** Kleiststraße 49 D-32457 Porta Westfalica **Deutschland**	☎ Fax @: WWW:	+49 (0)5731 75 45 40 +49 (0)5731 75 45 41 edo@invacare.com www.invacare.de

Sommaire

1 Introduction

Chère utilisatrice, cher utilisateur

Avant toute autre chose, nous tenons à vous remercier de votre confiance en nos produits ! Nous espérons que votre nouveau fauteuil roulant électrique vous apportera beaucoup de satisfaction.

Ce manuel d'utilisation renferme d'importantes remarques et indications relatives :

- **à la sécurité**
- **au service**
- **à l'entretien et à la maintenance.**

Veuillez en faire connaissance comme il faut avant d'entreprendre votre premier déplacement.

Ce fauteuil roulant est construit pour un grand cercle d'utilisateurs aux besoins différents.

Il revient exclusivement au personnel médical spécialisé et ayant la qualification voulue de décider si le modèle convient à l'utilisateur.

Invacare® ou son mandataire légal décline toute responsabilité dans les cas où un fauteuil roulant n'est pas adapté au handicap de l'utilisateur.

Certains des travaux de maintenance et réglages à réaliser peuvent être exécutés par l'utilisateur ou un accompagnateur. Certains réglages nécessitent cependant une formation technique et ne doivent être effectués que par votre distributeur Invacare®. Tout endommagement ou erreur résultant de la non observation du manuel d'utilisation ou d'une mauvaise maintenance sont exclus de la garantie.

Ce manuel contient des informations protégées par droits d'auteur. Il ne doit être ni copié ni photocopié, ni partiellement ni dans son intégralité, sans l'accord écrit préalable d'Invacare® ou de son mandataire légal. Sous réserve d'erreur et de modifications destinées au progrès technique.

1.1 Symboles importants dans ce manuel



Risques d'ordre général

Ce symbole vous prévient de dangers généraux.
Suivez les instructions pour éviter toute blessure ou tout endommagement du produit !



RISQUE D'EXPLOSION !

Ce symbole vous prévient d'un risque d'explosion, par exemple en raison de la pression d'air élevée dans un pneumatique.
Suivez les instructions pour éviter toute blessure ou tout endommagement du produit !



RISQUE DE BRULURE !

Ce symbole avertit d'un risque de brûlure, par exemple avec de l'acide s'écoulant de la batterie !
Suivez les instructions pour éviter toute blessure ou tout endommagement du produit !



RISQUE DE BRÛLURE !

Ce symbole met en garde contre les brûlures dues, par exemple, aux surfaces brûlantes du moteur !

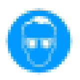
- *Respectez les consignes pour éviter des blessures ou des dommages sur le produit !*



RISQUE DE COINCEMENT !

Ce symbole met en garde contre le risque de coincement en cas de manque d'inattention lors de la manipulation de composants lourds.

- *Suivez les instructions pour éviter toute blessure ou tout endommagement du produit !*



Porter des lunettes de protection

Ce symbole attire l'attention sur l'obligation de porter des lunettes de protection, par exemple lors des travaux réalisés sur les batteries.
Portez des lunettes de protection si ce symbole est représenté.



Porter des gants de protection

Ce symbole attire l'attention sur l'obligation de porter des gants de protection, par exemple lors des travaux réalisés sur les batteries.
Portez des gants de protection si ce symbole est représenté.



REMARQUE
Ce symbole caractérise des remarques générales destinées à simplifier l'utilisation de votre produit et à attirer l'attention sur des fonctions particulières.



Conditions préalables :

- Ce symbole caractérise une liste des différents outils, composants et moyens dont vous avez besoin pour effectuer certains travaux. N'essayez pas d'effectuer les travaux lorsque les outils mentionnés ne sont pas à votre disposition.

1.2 Symboles importants sur le véhicule



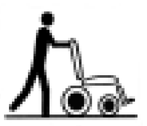
Ce produit vous a été fourni par Invacare, un fabricant qui respecte l'environnement. Ce produit peut contenir des substances qui pourraient être nocives à l'environnement si elles sont déposées dans des endroits inappropriés (remblais par exemple) et non conformes à la législation en vigueur.

- *Le symbole « poubelle barrée » est apposé sur ce produit pour vous encourager à le recycler dans les structures de collecte sélective (veuillez contacter votre Mairie).*
- *Soyez écologiquement responsable et recyclez ce produit à la fin de sa durée de vie.*



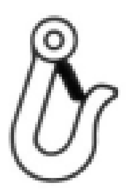
Ce symbole indique la position de "Conduite" du levier d'embrayage. Dans cette position, le moteur est embrayé et les freins-moteurs sont opérationnels. Vous pouvez alors conduire le fauteuil roulant.

- *Veuillez noter que les deux moteurs doivent toujours être embrayés pour conduire.*

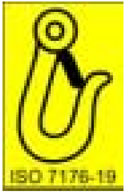


Ce symbole indique la position de "Poussée" du levier d'embrayage. Dans cette position, le moteur est débrayé et les freins-moteurs ne sont pas opérationnels. Le fauteuil peut être poussé par une tierce-personne en roue libre.

- *Veuillez noter que le manipulateur doit être désactivé.*
- *Consultez également les informations figurant dans la section "**Fonctionnement par poussée**" de la page **37**.*



Ce symbole indique la position d'un point d'ancrage lors de l'utilisation d'un système d'arrimage pendant le transport.



Lorsque le symbole apparaît sur un autocollant jaune lumineux , le point d'ancrage convient à la fixation du fauteuil roulant comme siège de véhicule dans un véhicule.



Ce fauteuil roulant ne doit pas être utilisé comme siège de voiture !

- *Ce fauteuil roulant ne respecte pas les critères de la norme ISO 7176-19:2001 et ne doit en aucun cas être utilisé comme siège de voiture ou pour transporter l'utilisateur dans un véhicule !*
- *L'utilisation d'un fauteuil roulant ne respectant pas ces critères peut provoquer de très graves blessures ou entraîner la mort en cas d'accident de la circulation !*




Ce fauteuil roulant peut être utilisé comme siège de véhicule, mais seulement s'il est équipé d'un appui-tête homologué par Invacare dans ce but !

- *Veuillez toujours vous assurer que le fauteuil roulant est équipé d'un appui-tête homologué par Invacare avant de l'utiliser comme siège de véhicule !*



Ce symbole renvoie à la largeur maximale possible pour le réglage des accoudoirs. Tirer l'accoudoir davantage vers l'extérieur risque de le faire tomber de son support. Pour plus d'informations, cf. le chapitre "Régler la largeur des parties latérales" à la page 45.





Si le fauteuil roulant électrique est équipé d'une tablette, il est absolument indispensable de l'enlever et de la ranger de manière sûre pour le transport dans un véhicule !

1.3 Classification de types et utilisation conforme à la finalité

Ce véhicule a été conçu pour des personnes handicapées, voire incapables de marcher, mais qui, de par leur faculté visuelle et leur condition physique et mentale, sont capables de conduire un véhicule électronique. Il a été classé dans la **catégorie B des produits servant à la mobilité** (pour les intérieurs et extérieurs) conformément à EN 12184. Il est ainsi suffisamment compact et maniable pour l'intérieur, mais peut également surmonter de nombreux obstacles à l'extérieur.

Vous trouverez des indications précises relatives à la vitesse, au rayon de braquage, à la portée, à la capacité de monter sans basculer, à la hauteur maximale d'obstacles et aux conditions de service admissibles au chapitre **"**Données techniques**"** à partir de la page **105**.

Veuillez en outre tenir compte de toutes les informations de sécurité au chapitre **"**Conseils de sécurité**"** à partir de la page **20**.

Le véhicule a été contrôlé avec succès selon les normes allemandes et internationales quant à sa sécurité. Il répond aux critères mentionnés par la norme DIN EN 12184 inclusive EN 1021-1/-2. Il a également été testé avec succès selon EN60529 IPX4 quant à sa sensibilité aux éclaboussures d'eau, et convient bien à des conditions atmosphériques typiques d'Europe centrale. Equipé d'un système d'éclairage correspondant, le véhicule convient, selon le code de la route, à l'utilisation dans le trafic routier.

1.4 Indications

L'utilisation d'un produit de mobilité est à conseiller pour les indications suivantes :

Incapacité de marcher ou capacité de marcher très restreinte dans le cadre du besoin fondamental de déplacement dans le propre intérieur. Le besoin de quitter l'appartement pour faire une petite promenade à l'air frais ou pour atteindre les endroits où se règlent des affaires de la vie quotidienne se trouvant normalement à proximité de l'appartement.

Des fauteuils roulants électriques sont à conseiller pour l'intérieur et l'extérieur lorsque l'utilisation de fauteuils roulants manuels n'est plus possible en raison du handicap, mais que l'emploi convenable d'un entraînement à moteur est encore possible.

1.5 Fonctionnalité

N'utilisez un fauteuil roulant électrique que s'il est en parfait état de marche. Si ce n'est pas le cas, vous risquez de vous mettre en danger, ainsi que d'autres personnes.

La liste ci-dessous ne prétend pas être exhaustive. Elle a simplement pour but d'indiquer certaines situations qui pourraient affecter la fonctionnalité de votre fauteuil roulant électrique.

Certaines situations exigent que vous arrêtiez immédiatement d'utiliser votre fauteuil roulant. D'autres situations vous permettent d'utiliser votre fauteuil roulant pour vous rendre chez votre revendeur.

- Il convient d’arrêter d’utiliser votre fauteuil électrique si sa fonctionnalité est réduite pour les raisons suivantes :

  - défaillance du frein

- Il convient de contacter un revendeur Invacare® autorisé si la fonctionnalité de votre fauteuil roulant électrique est réduite pour les raisons suivantes :

  - système d’éclairage en panne ou défectueux

  - si les réflecteurs sont tombés

  - filetage usé ou pression des pneus insuffisante

  - accoudoirs endommagés (par ex. rembourrage d’accoudoir déchiré)

  - repose-jambes endommagés (par ex. talonnières manquantes ou déchirées)

  - ceinture de maintien endommagée

  - joystick endommagé (le joystick ne peut pas être mis en position neutre)

  - câbles endommagés, coudés, pincés ou détachés du support

  - dérapage du fauteuil roulant au freinage

  - fauteuil roulant tirant vers un côté lorsqu’il se déplace

  - bruits anormaux ou bruits inhabituels apparaissant

  Ou bien si vous avez l’impression que quelque chose ne va pas avec votre fauteuil roulant.

1.6 Garantie

Les conditions de garantie sont spécifiques à chaque pays.

1.7 Durée de vie

Dans le cas de ce produit, notre entreprise part d'une durée de vie de cinq ans dans la mesure où le produit est utilisé conformément à sa finalité et que toutes les indications relatives à la maintenance et au service après-vente sont respectées. Cette durée de vie peut même être dépassée lorsque le produit est soigneusement traité, entretenu et utilisé et qu'aucune limite technique ne résulte de la poursuite du développement scientifique et technique. La durée de vie peut aussi être considérablement raccourcie suite à utilisation extrême et emploi non conforme. La fixation de la durée de vie par notre entreprise ne constitue pas une garantie supplémentaire.

2 Conseils de sécurité

- A LIRE ATTENTIVEMENT AVANT LA MISE EN SERVICE !

2.1 Conseils généraux de sécurité



Risque de blessure lors de toute utilisation du fauteuil roulant électrique contraire aux données de ce manuel !

- *N'utilisez le fauteuil roulant que selon les instructions de ce manuel (cf. chapitre* **"***Classification de types et utilisation conforme à la finalité***"** *à la page* ***16)!***
- *Tenez particulièrement compte de tous les conseils de sécurité !*

Risque de blessure et d'endommagements du fauteuil roulant électrique en cas de capacité de conduire insuffisante !

- *Ne pas utiliser le fauteuil roulant, lorsque votre capacité de conduire est limitée, p. ex. sous l'influence de médicaments ou d'alcool ! Le cas échéant, un accompagnateur présentant l'état physique et psychique nécessaire devra se charger de la commande !*

Risque de blessure si le fauteuil roulant se met en marche involontairement !

- *Mettre le fauteuil roulant hors circuit avant de s'y installer, de le quitter ou de manipuler des objets qui risqueraient en raison de leur taille, de leur forme ou de leur poids, d'entrer en contact avec le joystick !*
- *Lorsque l'entraînement est débrayé, les freins sont désactivés. Pour cette raison, toute poussée par un accompagnateur n'est admissible en pente qu'avec une extrême prudence. Ne jamais laisser le fauteuil roulant électrique en marche avec l'entraînement débrayé ou à l'arrêt devant une pente. Après une poussée, rembrayer immédiatement l'entraînement (cf. chapitre* **"***Fonctionnement par poussée***"** *à la page* ***37)!!***



Risque de blessure si le fauteuil roulant est mis hors service pendant le déplacement, par exemple avec la touche marche/arrêt ou en retirant un câble, ceci entraînant un arrêt brusque et violent du fauteuil roulant !

- *Si vous devez freiner en cas d'urgence, relâchez tout simplement le levier de commande. Le fauteuil roulant s'arrêtera automatiquement (vous trouverez plus d'informations à ce sujet dans le manuel de votre manipulateur).*

Risque de basculer si le fauteuil roulant est chargé avec son conducteur lors d'un transport !

- *Ne charger si possible le fauteuil roulant que sans son conducteur !*
- *Si le fauteuil roulant doit être chargé avec son conducteur par l'intermédiaire d'une rampe, assurez-vous que la rampe ne dépasse pas l'inclinaison maximale de sécurité (cf. chapitre **"**Données techniques**"** à partir de la page **105**)!*
- *Si le fauteuil roulant doit quand même être chargé par l'intermédiaire d'une rampe dépassant l'inclinaison maximale de sécurité (cf. chapitre **"**Données techniques**"** à partir de la page **105**), utilisez alors un treuil à câble ! Un accompagnateur peut alors surveiller le processus de chargement et apporter son assistance !*
- *A titre d'alternative, il est également possible d'utiliser une plateforme de levage ! Assurez-vous que le poids total du fauteuil roulant, utilisateur compris, ne dépasse pas le poids maximal autorisé pour la plateforme de levage !*

Risque de blessure si la charge maximale admissible est dépassée !

- *Tenir compte de la charge maximale admissible (cf. chapitre **"**Données techniques**"** à partir de la page **105**)!*
- *Le fauteuil roulant n'est conçu que pour l'utilisation par une personne ! N'utilisez jamais le fauteuil roulant pour transporter plus d'une personne !*



Risque de blessure en soulevant mal des éléments lourds ou en les laissant tomber !

- *Lors de l'entretien ou en soulevant certaines pièces de votre fauteuil roulant, tenir compte du poids élevé des divers éléments, en particulier des batteries. N'oubliez pas alors de prendre une bonne position au moment de soulever ou demander de l'aide.*

Risque de blessure par chute hors du fauteuil roulant !

- *Ne pas s'avancer, ne pas se pencher en avant entre ses genoux, ne pas se pencher au-dessus du bord supérieur du fauteuil roulant, p. ex. pour atteindre des objets.*
- *Si une ceinture de retenue existe, la régler avant chaque déplacement et l'utiliser.*
- *Pour vous transférer dans un autre siège, approchez-vous le plus près possible du nouveau siège.*

Risque de blessure par des pièces mobiles !

- *Lors du démarrage, de l'actionnement d'une option de réglage électrique (comme p. ex. basculement d'assise, dossier ou lifter) et pour d'autres pièces mobiles, veiller à ce que d'autres personnes se trouvant dans votre entourage, en particulier des enfants, ne soient pas blessées .*

Risque de blessures dues aux surfaces brûlantes !

- *N'exposez pas le fauteuil roulant directement aux rayons du soleil, sur une longue période. Les pièces métalliques et les surfaces telles que le siège et les accoudoirs par ex. risquent sinon de s'échauffer fortement.*

Risque d'incendie et risque de panne dus au raccord d'appareils électriques !

- *Ne raccorder aucun appareil électrique à votre fauteuil roulant électrique qui n'ait été expressément autorisé par Invacare®. Confier toutes les installations électriques à votre distributeur Invacare® agréé.*

2.2 Conseils de sécurité relatifs à l'entretien et à la maintenance



Risque d'accident et de perte de garantie en cas de maintenance insuffisante !

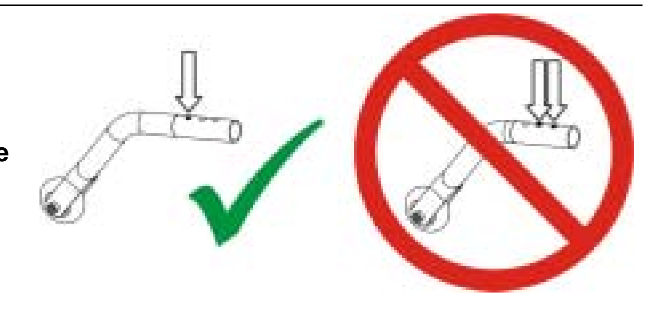
- *Pour des raisons de sécurité et pour prévenir tout accident résultant d'une usure non reconnue à temps, il est important, dans des conditions de service normales, de soumettre le véhicule à une inspection annuelle (voir plan d'inspection du manuel de maintenance) !*
- *Dans des conditions de service plus difficiles, p.ex. déplacements quotidiens en côte/descente ou en cas d'utilisation par le personnel soignant avec des utilisateurs de fauteuil changeant fréquemment, il est judicieux de faire effectuer en plus des contrôles intermédiaires des freins, des pièces annexes et de la suspension !*
- *En cas d'utilisation dans le trafic routier public, le conducteur du fauteuil roulant est responsable du bon état de fonctionnement du véhicule ! Si entretien et maintenance du véhicule sont insuffisants ou négligés, ceci implique des limites de responsabilité de produit!*

2.3 Conseils de sécurité relatifs aux roues anti-bascule



ATTENTION : Risque de basculer ! Les roues anti-bascule disposent de trois réglages ! Elles ne peuvent être totalement efficaces et empêcher que le fauteuil roulant ne bascule qu'au réglage le plus long !

- *Les roues anti-bascule doivent toujours être réglées à la position la plus longue (arrière) ! Ne pas utiliser les deux réglages avant !*





ATTENTION : Risque de basculer ! Les roues anti-bascule (roues d'appui) ne sont efficaces que sur un sol ferme ! Sur un sol mou tel que p. ex. du gazon, de la neige ou de la boue, les roues s'enfoncent dans le sol lorsque le véhicule électrique s'y appuie ! Elles perdent leur efficacité et le véhicule électrique risque de basculer !

- *Ne vous déplacez qu'avec extrême prudence sur un sol mou, en particulier pour monter ou descendre des côtes! Veillez alors davantage à la stabilité du véhicule électrique !*

2.4 Conseils de sécurité relatifs à la compatibilité électromagnétique

Ce véhicule électrique a été testé avec succès, conformément à des normes internationales, quant à sa compatibilité électromagnétique. Les champs électromagnétiques, tels que les émetteurs de radio et de télévision, les appareils radio, mobilophones et téléphones mobiles en produisent, risquent cependant d'avoir éventuellement une influence sur le fonctionnement des véhicules électriques. Le dispositif électronique utilisé dans nos véhicules électriques peut également occasionner de faibles perturbations électromagnétiques, se situant cependant en dessous de la limite légale. Veuillez donc tenir compte des remarques suivantes :



Risque de mauvais fonctionnement suite à des radiations électromagnétiques.

- *Ne pas utiliser d'émetteur portatif ni d'appareils de communication (par ex. appareils radio ou téléphones mobiles) ou, selon le cas, ne pas les utiliser pendant que le véhicule est en service.*
- *Eviter la proximité de puissants émetteurs de radio ou de télévision.*
- *Si votre véhicule devait se mettre en mouvement de lui-même ou si les freins venaient à se desserrer, mettre le fauteuil roulant hors service.*
- *Le fait d'ajouter des accessoires électriques et autres ou de modifier le véhicule risque de rendre celui-ci sujet aux radiations électromagnétiques / panne. Tenir compte du fait qu'il n'existe pas de méthode vraiment sûre pour déterminer l'effet de telles modifications sur la résistance aux interférences.*
- *Signaler tous les mouvements indésirables du véhicule qui sont survenus, voire le desserrage des freins électriques, au fabricant.*

2.5 Conseils de sécurité relatifs au mode de déplacement par conduite/ poussée



Risque de blessure si le fauteuil roulant électrique bascule.

- *Ne se déplacer dans des montées et descentes que jusqu'à l'inclinaison maximale fiable (cf. chapitre **"**Données techniques**"** à partir de la page **105**).*
- *Avant de monter des pentes, redresser votre dossier à la verticale ou placer le basculement d'assise à l'horizontale ! Avant de descendre des pentes, nous vous conseillons de pencher légèrement le dossier et (s' il existe) le basculement d'assise en arrière !*
- *Ne descendre les trajets en pente qu'à une vitesse atteignant environ 2/3 de la vitesse maximale. Eviter tout freinage ou accélération brusque en pente.*
- *Eviter les terrains présentant des risques de glisser ou de déraper (neige, gravillons, verglas, etc.), en particulier les montées et les trajets accusant une descente. Si vous devez cependant effectuer un tel parcours, faites-le lentement et avec très grande prudence.*
- *Ne jamais essayer de surmonter un obstacle dans une montée ou une pente.*
- *Ne jamais tenter de monter ni de descendre un escalier avec votre fauteuil roulant électrique !*
- *Pour franchir des obstacles, veuillez toujours tenir compte de la hauteur maximale d'obstacle (cf. chapitre "Données techniques" à partir de la page* **105** *et des conseils pour franchir les obstacles au chapitre "Franchir des obstacles" à partir de la page **34**).*
- *Eviter toute modification de votre centre de gravité pendant le déplacement, ainsi que tout mouvement brutal du levier, voire des modifications de direction.*
- *Ne pas transporter plus d'une personne.*
- *Tenir compte de la charge utile maximale et de la charge admissible par essieu (cf. chapitre **"**Données techniques**"** à la page **105**.).*
- *Tenir compte du fait que le fauteuil roulant accélère ou freine lorsque le mode de déplacement est modifié en cours de trajet.*



Risque de rester en panne à un endroit perdu en cas de mauvais temps, p. ex. en cas de froid intense.

- *Si vous êtes un utilisateur dont la mobilité est fortement restreinte, n'entreprenez PAS de déplacement sans accompagnateur en cas de temps défavorable.*

Risque de blessure, si le pied vient à glisser du repose-pied pendant le déplacement et passe en dessous du fauteuil roulant électrique.

- *Avant tout déplacement, assurez-vous que vos pieds reposent bien comme il faut au centre des palettes et que les repose-pieds sont encliquetés correctement !*

Risque de blessure en cas de collision avec d'autres objets en franchissant des passages étroits (portes, entrées).

- *Franchir tout passage resserré à vitesse minimale et en faisant très attention.*

Si votre fauteuil roulant électrique est équipé de repose-jambes à angle réglable, un risque de dommages corporel et matériel sur le fauteuil roulant existe si le déplacement s'effectue avec les repose-jambes relevés.

- *Pour éviter un déportement désavantageux du centre de gravité du fauteuil roulant vers l'avant (en particulier en cas de descente de côte) ainsi que des dommages sur le fauteuil roulant, les repose-jambes à angle réglable doivent être abaissés pendant le service de déplacement normal.*



ATTENTION : Risque de basculer ! Les roues anti-bascule (roues d'appui) ne sont efficaces que sur un sol ferme ! Sur un sol mou tel que p. ex. du gazon, de la neige ou de la boue, les roues s'enfoncent dans le sol lorsque le véhicule électrique s'y appuie ! Elles perdent leur efficacité et le véhicule électrique risque de basculer !

- *Ne vous déplacez qu'avec extrême prudence sur un sol mou, en particulier pour monter ou descendre des côtes! Veillez alors davantage à la stabilité du véhicule électrique !*

2.6 Conseils de sécurité ayant trait à des modifications et changements de construction sur le fauteuil roulant



Marquage CE du fauteuil roulant
L'évaluation de la conformité/le marquage CE ont été effectués dans le respect de la Directive 93/42 CEE relative aux dispositifs médicaux et s'appliquent uniquement au produit complet.

Le marquage CE est invalidé si des composants ou accessoires sont remplacés ou ajoutés sans avoir été approuvés pour ce produit par Invacare.

Dans ce cas, l'entreprise qui ajoute ou remplace les composants ou accessoires est responsable de l'évaluation de la conformité/du marquage CE et doit enregistrer le fauteuil roulant en tant que conception spéciale dans la documentation correspondante.



ATTENTION : Risque de blessures et d'endommagements du fauteuil roulant par des composants et accessoires non validés !

Les système de siège, annexes et pièces accessoires dont l'utilisation avec ce fauteuil roulant électrique n'a pas été validée par Invacare® risquent de nuire à la stabilité relative au risque de basculer et accroissent le risque de basculer !

- *Utilisez exclusivement des systèmes de siège, annexes et pièces accessoires validés par Invacare® pour ce fauteuil roulant électrique !*

Les systèmes d'assise non homologués par Invacare® pour une utilisation avec le présent fauteuil roulant électrique ne respectent éventuellement les normes applicables et peuvent augmenter l'inflammabilité et le risque d'intolérance cutanée !

- *Utilisez exclusivement des systèmes d'assise homologués par Invacare® pour le présent fauteuil roulant électrique !*

Les pièces électriques et électroniques qui n'ont pas été validées par Invacare® pour l'utilisation avec ce fauteuil roulant électrique peuvent représenter un risque d'incendie et entraîner des défauts électromagnétiques !

- *Utilisez exclusivement des pièces électriques et électroniques validées par Invacare® pour ce fauteuil roulant électrique !*

Les batteries qui n'ont pas été validées par Invacare® pour l'utilisation avec ce fauteuil roulant électrique risquent de provoquer des brûlures !

- *Utilisez exclusivement des batteries validées par Invacare® pour ce fauteuil roulant électrique !*

3 Les pièces principales

1) Poignée de poussée

2) Accoudoir

3) Bloc batterie

4) Moteur d’entraînement

5) Dossier

6) Manipulateur

7) Repose-pieds

8) Levier de débrayage



4 Comment se transférer dans le fauteuil et en sortir



Risque de blessure si les repose-jambes se brisent suite à une utilisation comme marchepied.

- *Ne pas utiliser les repose-jambes à titre de marchepied pour s'asseoir dans le fauteuil ou le quitter.*

4.1 Enlever / Poser la partie latérale

Pour s'installer dans le fauteuil ou le quitter sur le côté, il est nécessaire d'enlever la partie latérale

Enlever :

- Desserer le levier de serrage (1).
- Retirer la partie latérale de son logement.

Poser :

- Introduire la partie latérale dans le logement.
- Bien serrer le levier de serrage (1).



S'installer dans le fauteuil:



- Positionner le fauteuil roulant aussi près que possible de votre siège. Le cas échéant, un accompagnateur devra s'en charger.
- Mettre votre fauteuil roulant hors circuit.
- Serrer le frein à main du fauteuil roulant (s'il existe).
- Enlever la partie latérale ou la relever.
- Se glisser sur le fauteuil roulant.



Sortir du fauteuil:

- Amener le fauteuil roulant aussi près que possible de l'assise.
- Mettre votre fauteuil roulant hors circuit.
- Serrer le frein à main du fauteuil roulant (s'il existe).
- Enlever la partie latérale ou la relever.
- Se glisser sur le nouveau siège.



REMARQUE
Si vous ne disposez pas d'une force musculaire suffisante, faites impérativement appel à d'autres personnes pour le transfert. Dans la mesure du possible, utiliser une planche de glissement.

---

5 Déplacement



REMARQUE
La charge utile maximale mentionnée dans les données techniques indique uniquement que le système est conçu pour ce poids total. Cela ne signifie pas cependant que l'on peut mettre sans restriction une personne de ce poids dans le fauteuil roulant. Il faut veiller ici aux proportions du corps telles que p. ex. la taille, la répartition du poids, le tour de taille, le tour de jambe ou bien la taille du mollet et la profondeur d'assise. Ces facteurs influent fortement sur les propriétés de déplacement telles que la stabilité envers les risques de basculer et la traction. Il faut en particulier respecter les charges admissibles dans les différents axes (cf. chapitre **"Données techniques"** à partir de la page **105**)! Des adaptations du système de siège devront éventuellement avoir lieu !

5.1 Avant le premier déplacement...

Avant le premier déplacement, bien prendre connaissance de tous les éléments de commande du véhicule. Essayer tranquillement toutes les fonctions.



REMARQUE
Si une ceinture de retenue existe, la régler avant chaque déplacement et l'utiliser.

Etre bien assis = bien conduire

Avant tout déplacement, veiller à ce que :

- **tous les éléments de commande puissent être atteints facilement.**
- **l'état de charge des batteries soit suffisant pour le trajet prévu.**
- **la ceinture de maintien (éventuellement existante) soit dans un état impeccable.**

- **le rétroviseur (si existant) soit réglé de manière à ce que vous puissiez regarder derrière vous à tout moment sans devoir vous pencher en avant ou bien modifier votre position assise de toute autre façon.**

5.2 Franchir des obstacles

5.2.1 Hauteur d'obstacle maximale

Vous trouverez des informations relatives à l'hauteur d'obstacle maximale au chapitre **"**Données techniques**"** à partir de la page **105**.

5.2.2 Conseils de sécurité pour monter sur des obstacles



ATTENTION : Risque de basculer !

- *Ne jamais aborder les obstacles de biais !*
- *Avant d'essayer de surmonter des obstacles, redresser votre dossier !*



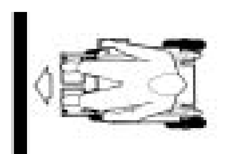
ATTENTION : risque de chute du fauteuil et de dommages au fauteuil roulant électrique (roues avant cassées par ex.) !

- *Ne jamais approcher d'obstacles plus hauts que la hauteur maxi de l'obstacle. Pour connaître la hauteur maxi de l'obstacle, voir **« Données techniques** » page **105.***
- *En cas de doute sur la possibilité de monter le trottoir ou non, s'éloigner de l'obstacle et trouver un autre endroit si possible.*

5.2.3 Comment surmonter des obstacles correctement

Montée

Correct



Incorrect



- Approcher de l’obstacle ou du trottoir lentement, de face et perpendiculairement.
- En fonction du type d’entraînement des roues, arrêtez-vous dans l’une des positions suivantes :

  - En cas de fauteuil roulant à entraînement central : 5 à 10 cm avant l’obstacle.

  - Pour tous les autres entraînements : env. 30 à 50 cm face à l’obstacle.
- Contrôlez la position des roues avant. Dans le sens de la marche, elles doivent se trouver en angle droit par rapport à l’obstacle !
- Démarrez lentement et maintenir la vitesse jusqu’à ce que les roues arrière aient franchi l’obstacle.

Descente

L’approche pour descendre un obstacle est la même que pour la montée, excepté le fait qu’il n’est pas nécessaire de s’arrêter avant la descente.

- Descendre l’obstacle très lentement.

5.3 Montées et descentes

Vous trouverez des informations relatives à l'inclinaison maximale de sécurité au chapitre **"Données techniques"** à partir de la page **105**.



ATTENTION : Risque de basculer !

- *Ne descendre les trajets en pente qu'à une vitesse atteignant au plus 2/3 de la vitesse maximale! Lors de déplacements en pente, évitez toute manœuvre abrupte, tel que freinage brutal ou forte accélération !*
- *Avant de monter des pentes, redresser votre dossier voire le basculement d'assise ! Avant de descendre des pentes, nous vous conseillons de pencher légèrement le dossier et (s' il existe) le basculement d'assise en arrière !*
- *Si un lift existe, l'amener à la position la plus basse avant de monter des côtes et de descendre des pentes !*
- *Eviter tout déplacement sur des parcours de montée ou descente glissant ou présentant des risques de déraper (humidité, verglas)!*
- *Eviter de quitter votre siège en pente !*
- *Effectuer le trajet de manière direct et sans zigzag !*
- *Ne pas essayer de faire demi-tour en pente !*

5.4 Se garer / S'arrêter

En cas d'arrêt prolongé du véhicule :

- Mettre le manipulateur hors service (touche MARCHE/ARRET).

Lorsque vous garez votre véhicule :

- Activer le dispositif anti-démarrage, s'il existe.

5.5 Utilisation sur la voie publique

Si vous souhaitez utiliser votre fauteuil roulant sur la voie publique et que la législation nationale impose un éclairage, votre fauteuil roulant devra être équipé d'un système d'éclairage adapté.

Veuillez contacter votre revendeur Invacare ® si vous avez des questions.

6 Fonctionnement par poussée

6.1 Débrayer les moteurs

Les moteurs du fauteuil roulant sont équipés de freins qui empêchent que le fauteuil roulant ne se mette à rouler sans contrôle lorsque le manipulateur est à l'arrêt. Pour pousser le fauteuil roulant à la main en roue libre, ces freins doivent être débrayés.



ATTENTION ! Danger si le fauteuil roulant se met à rouler sans contrôle !

- *A l'état débrayé (fonctionnement par poussée en roue libre), les freins-moteurs sont hors fonction ! A l'arrêt du véhicule, toujours ramener le levier de débrayage en position "Rouler" (frein-moteur en function) !*



REMARQUE :
Les moteurs doivent être désengagés par un assistant et non par l'utilisateur !

Ceci garantit que les moteurs ne sont désengagés qu'en présence d'un assistant pour sécuriser le fauteuil roulant et éviter qu'il ne roule accidentellement.

Le levier servant à débrayer se trouve du côté droit du fauteuil roulant.

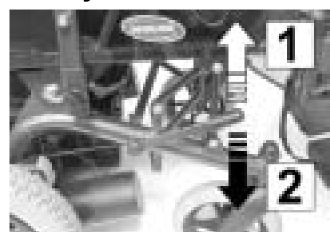
Débrayer les moteurs (1)

- Mettre le manipulateur hors service
- Tirer le levier vers le haut.

Embrayer les moteurs (2)

- Pousser le levier vers le bas.

Levier pour embrayer et débrayer les moteurs



7 Manipulateurs

Votre fauteuil roulant électrique peut être équipé de différents manipulateurs. Vous trouverez des informations relatives au mode de fonctionnement et à la manipulation des différents manipulateurs dans les modes d'emploi séparés correspondants ci-joints.

8 Possibilités de réglage

Différentes possibilités sont évoquées dans ce chapitre en ce qui concerne la manière dont le fauteuil roulant peut être adapté à la tenue de l'utilisateur, p. ex. :

- Régler l'angle du dossier
- Régler l'angle d'assise
- Régler la hauteur et la longueur du manipulateur

8.1 Régler le dossier

Selon la configuration du fauteuil roulant, le dossier du Mistral peut être réglé de trois façons différentes :

- Au moyen d'une plaque à trous permettant différents réglages fixes.
- Au moyen d'un ressort pneumatique à actionnement manuel
- Au moyen d'un vérin électrique commandé avec le manipulateur.

Dans ce paragraphe seront décrites les deux premières possibilités. Vous trouverez des conseils relatifs au réglage électrique dans le manuel d'utilisation de votre manipulateur.

8.1.1 Régler le dossier au moyen de la plaque à trous



Conditions préalables :

- Clé à fourche 10 mm
- Clé mâle coudée pour vis à six pans creux, 5 mm

L'inclinaison du dossier s'effectue au moyen des plaques à trous fixées sur le cadre.

L'inclinaison peut être réglée par sélection de différentes combinaisons de trous sur une plage allant de 0° à 36° par pas de 4,5° (voir croquis).

Position de la plaque à trous



Régler le dossier :

- Enlever la vis de fixation avec la clé mâle coudée pour vis à six pans creux de 5 mm et la clé à fourche de 10 mm.
- Déterminer les trous correspondant à l'inclinaison souhaitée à l'aide du croquis de la plaque à trous.
- Bien visser le cadre du dossier au travers des trous déterminés.

Plaque à trous





REMARQUE
La mise en place des vis est plus simple si le dossier est maintenu par une seconde personne.

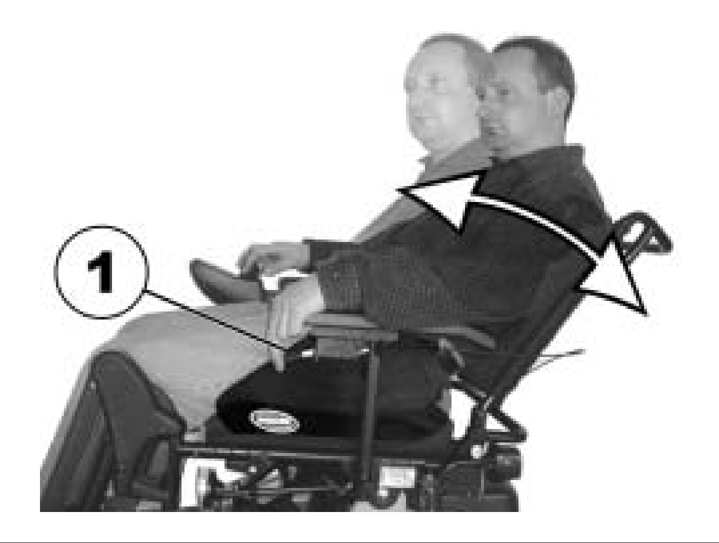
8.1.2 Régler le dossier au moyen du ressort pneumatique

Le levier pour le réglage du dossier se trouve du côté opposé au pupitre, en dessous de l'accoudoir.

L'inclinaison peut s'effectuer en continu sur une plage allant de 0° à 30°.

Régler le dossier

- Tirer le levier (1) vers le haut.
- Régler le dossier en allant vers l'avant ou l'arrière.
- Relâcher le levier. Le dossier s'enclenche.





REMARQUE
Lorsque le levier est tiré simultanément vers le haut et vers l'intérieur, il s'encliquette dans une encoche. Afin que le levier puisse de nouveau être déplacé vers le bas, presser le levier vers l'extérieur hors de l'encoche.

8.2 Régler l'angle d'assise

L'angle d'assise du Mistral peut, selon le modèle, faire l'objet d'un réglage au manipulateur soit manuel soit électrique. Pour des informations relatives au réglage électrique au moyen d'un vérin, veuillez consulter le manuel séparé correspondant du manipulateur.

8.2.1 Réglage manuel de l'angle d'assise

L'angle d'assise du Mistral à réglage manuel a quatre positions différentes. L'angle se règle au moyen de deux vis papillon se trouvant à gauche et à droite en dessous du siège.

Position des vis papillon





ATTENTION ! Risque de blessure avec des barres de retenue non arrêtées convenablement ! En cas de mouvements de déplacement et de freinage par à-coups, l'angle d'assise risque de se déplacer de manière autonome !

- *En serrant les vis papillon, veiller à ce que celles-ci pénètrent bien dans les encoches des barres de retenue !*



ATTENTION ! >Risque de blessure<

- *L'utilisateur ne doit pas se trouver dans le fauteuil roulant pendant le réglage de l'angle d'assise !*

Régler l'angle d'assise

- Desserrer les deux vis papillon.
- Régler l'angle d'assise en levant / abaissant le cadre de siège.
- Bien resserrer les deux vis papillon dans l'encoche désirée.

8.3 Régler les accoudoirs

8.3.1 Régler la hauteur



- Desserrer la vis papillon (1).
- Pousser l'accoudoir à la hauteur souhaitée.
- Resserrer la vis papillon.

8.3.2 Régler la largeur des parties latérales



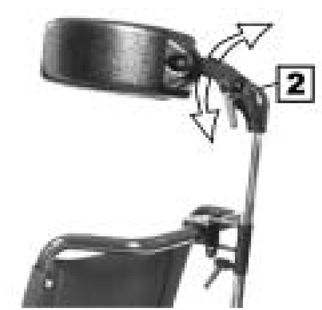
- Desserrer le levier de serrage (2).
- Tirer les parties latérales vers l'extérieur jusqu'à ce que la largeur souhaitée soit atteinte.
- Bien resserrer le levier de serrage.

8.4 Régler l'appuie-tête

8.4.1 Régler l'angle de l'appuie-tête

- Desserrer le levier de serrage (2).
- Faire pivoter l'appuie-tête à la position souhaitée.
- Bien resserrer le levier de serrage.

Régler la position



8.4.2 Régler la hauteur de l'appuie-tête

- Desserer le levier de serrage (1).
- Pousser l'appuie-tête à la hauteur souhaitée.
- Bien resserrer le levier de serrage.

Régler la hauteur



8.5 La ceinture de retenue

Une ceinture est une option qui peut être soit livrée montée sur le fauteuil roulant au départ de l'usine, soit montée par la suite par le distributeur. Si votre fauteuil roulant est équipée d'une ceinture, votre distributeur vous informera de l'adaptation et de l'utilisation.

La ceinture sert à aider l'utilisateur d'un fauteuil roulant à garder une position assise optimale. Une utilisation correcte de la ceinture de retenue aide l'utilisateur à être assis de manière confortable et sûre dans le fauteuil roulant, en particulier les utilisateurs disposant d'un équilibre limité en position assise.



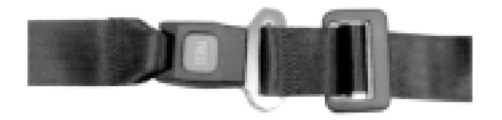
Remarque
Nous recommandons d'utiliser, dans la mesure du possible, une ceinture de retenue à chaque utilisation du fauteuil roulant. La ceinture doit être suffisamment tendue pour assurer une assise confortable et le maintien d'une tenue correcte du corps.

8.5.1 Types de ceinture de retenue

Votre fauteuil roulant peut être équipé à partir de l'usine avec un des types de ceinture de retenue suivant. Si votre fauteuil roulant a été équipé par la suite d'une autre ceinture de retenue que celles mentionnées ci-dessous, veillez à obtenir la documentation du fabricant relative à l'adaptation et à l'utilisation correctes.

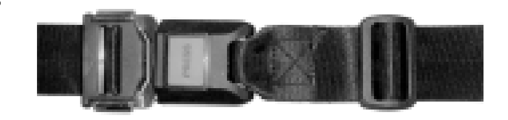
Ceinture à boucle métallique, réglage d'un côté

La ceinture ne peut être réglée que d'un côté, ce qui risque d'impliquer que la boucle ne se trouve pas au centre.



Ceinture à boucle métallique, réglage des deux côtés

La ceinture peut être réglée des deux côtés. La boucle peut ainsi toujours être positionnée au milieu.



Ceinture à fermeture auto-agrippante

Le réglage s’effectue au moyen de la fermeture auto-agrippante. Cette ceinture n’a ainsi pas besoin de boucle.



8.5.2 Réglage correct de la ceinture de retenue

- Veillez à être bien assis, c'est-à-dire à être enfoncé entièrement au fond de l'assise, le bassin droit et aussi symétrique que possible, pas vers l'avant, pas sur le côté ou sur un bord de l'assise.
- Positionnez la ceinture de retenue de manière à sentir les os de la hanche au-dessus de la ceinture.
- Réglez la longueur de la ceinture au moyen des possibilités de réglage indiquées plus haut. Réglez la ceinture de manière à ce qu'une main puisse passer à plat entre la ceinture et le corps.
- La boucle doit autant que possible être positionnée au milieu. Effectuez à cet effet les réglages nécessaires, si possible des deux côtés.
- Examinez votre ceinture une fois par semaine pour vous assurer qu'elle est encore bien dans un état irréprochable, qu'elle n'accuse aucun endommagement ni aucune usure et qu'elle est fixée convenablement sur le fauteuil roulant. Si la ceinture est fixée au moyen d'un raccord à vis, assurez-vous que le raccord ne s'est pas desserré ou détaché. Vous trouverez plus

d'informations concernant la maintenance des ceintures dans le manuel de service disponible auprès d'Invacare®.

8.6 Régler et enlever la tablette



ATTENTION : Risque de blessure ou d'endommagements si un fauteuil roulant électrique équipé d'une tablette est transporté dans un véhicule de transport!

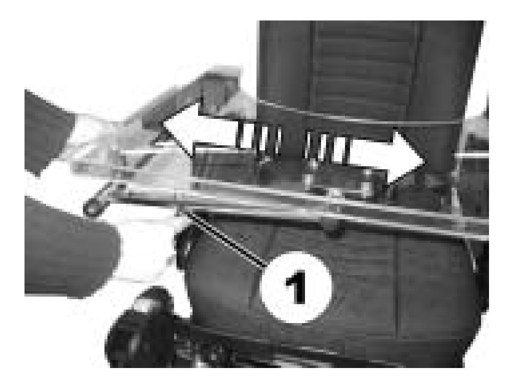
- *Pour le transport, toujours enlever toute tablette existant éventuellement!*



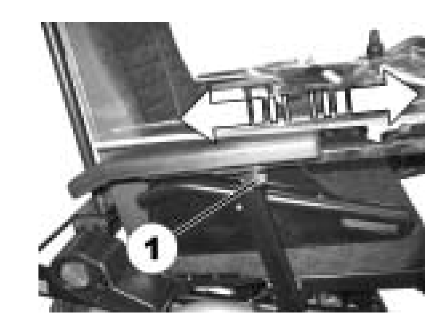


8.6.1 Réglage latéral de la tablette

- Desserrer la vis papillon (1).
- Aligner la tablette à droite ou à gauche.
- Bien resserrer la vis papillon.



8.6.2 Réglage en profondeur de la tablette / Enlever la tablette



- Desserrer la vis papillon (1).
- Régler la tablette à la profondeur souhaitée (ou l'enlever complètement).
- Bien resserrer la vis.

8.6.3 Faire pivoter la tablette sur le côté

Pour s'installer et descendre, il est possible de faire pivoter la tablette vers le haut et sur le côté



ATTENTION : Risque de blessure ! Lorsque la tablette est pivotée vers le haut, elle ne s'encliquette pas à cette position !

- *Ne pas faire pivoter la tablette vers le haut et la laisser appuyée à cette position !*
- *N'essayez jamais de vous déplacer avec une tablette pivotée vers le haut !*
- *Toujours abaisser la tablette de manière contrôlée !*

Faire pivoter la tablette, comme illustré, vers le haut et sur le côté pour vous installer dans le fauteuil ou en sortir.

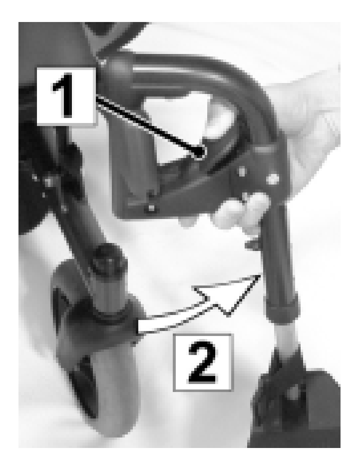


9 Régler les repose-pieds et repose-jambes

9.1 Repose-pied "Standard 80°"

Enlever le repose-pied

- Déverrouiller le repose-pied en poussant ou en tirant le levier de blocage (1).
- Faire pivoter le repose-pied d'env. 90° vers l'extérieur (2).



- Retirer le repose-pied de son logement par le haut.



Régler la longueur du repose-pied



Conditions préalables :

- 1x clé palte de 10 mm
- 1x clé mâle coudée pour vis à six pans creux; ouverture 5 mm



- Desserrer la vis avec la clé mâle coudée pour vis à six pans creux et la clé plate et l'enlever.
- Pousser le repose-pied à la hauteur souhaitée et aligner les trous de fixations les uns au-dessus des autres.
- Placer la vis de fixation dans les trous.
- Visser l'écrou indesserrable.
- Bien serrer la vis de fixation.

9.2 Repose-pied standard avec angle préréglé

9.2.1 Généralités

Le repose-pied peut être réglé individuellement en fonction des besoins de l'utilisateur. L'angle du repose-pied par rapport à la surface de siège et sa longueur sont réglables. Le repose-pied peut ainsi être adapté individuellement en fonction de l'angle formé par le siège et des besoins de l'utilisateur. Le réglage du repose-pied s'effectue avec les outils correspondants. Nous conseillons de faire effectuer ce réglage par un distributeur Invacare® en ayant la formation.



9.2.2 Régler l'angle



ATTENTION : Risque de blessure suite à mauvais réglage des repose-pied et repose-jambe

- *Avant et après chaque déplacement, il est indispensable de veiller à un espace suffisant entre les repose-jambe et les roues directrices ou bien le sol !*



Conditions préalables :

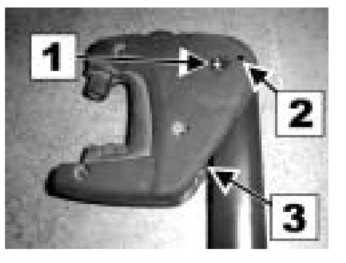
- 1x clé mâle coudée pour vis à six pans creux; ouverture 6 mm



REMARQUE

Lors du réglage des repose-pied, tenir compte de la petite tige métallique (3) fixant la position terminale. Elle risque de tomber pendant l'opération de réglage.

- Desserrer la vis de fixation du réglage d'angle (1).
- Régler l'angle souhaité.
- Bien resserrer la vis de fixation.





REMARQUE

Si le repose-pied ne peut être déplacé après desserrage de la vis, placer une pointe métallique dans le trou prévu à cet effet (2) et la frapper légèrement avec un marteau. Le mécanisme de serrage à l'intérieur du repose-pied est ainsi de nouveau débloqué. Le cas échéant, répéter la procédure de l'autre côté du repose-pied.

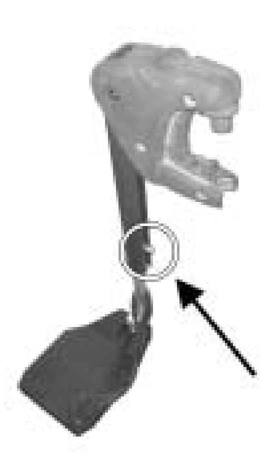
9.2.3 Régler la longueur



Conditions préalables :

- 1x clé mâle coudée pour vis à six pans creux; ouverture 5 mm

- Desserrer la vis de fixation du réglage de la longueur avec la clé mâle coudée pour vis à six pans creux.
- Régler la longueur souhaitée.
- Bien resserrer la vis de fixation.



9.2.4 Régler l'angle de la palette repose-pied (Option)

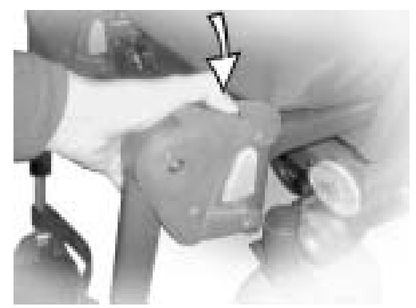


Conditions préalables :
- 1x clé mâle coudée pour vis à six pans creux; ouverture 5 mm

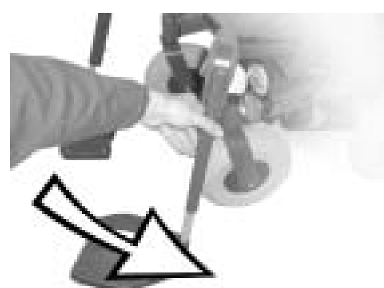
- Desserrer les deux vis de fixation de la palette repose-pied avec une clé de 5 mm pour vis à six pans creux.
- Régler l'inclinaison souhaitée.
- Bien resserrer les vis.



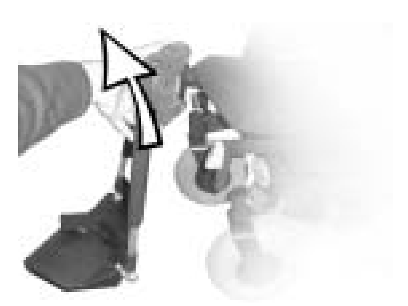
9.2.5 Enlever le repose-pied



Déverrouiller le repose-pied en appuyant sur le bouton.



Faire pivoter le repose-pied d'env. 90° vers l'extérieur.



Retirer le repose-pied de son logement par le haut.

9.3 Repose-jambe à réglage vertical manuel 90° - 0°

9.3.1 Généralités



Le repose-jambe réglable en hauteur peut être réglé individuellement en fonction des besoins de l'utilisateur. L'angle du repose-pied par rapport à la surface de siège et sa longueur sont réglables. Le repose-pied peut ainsi être adapté individuellement à l'angle formé par le siège et aux besoins de l'utilisateur. Le réglage de l'angle et de la longueur du repose-jambe adaptable est doté d'un dispositif de fermeture rapide.

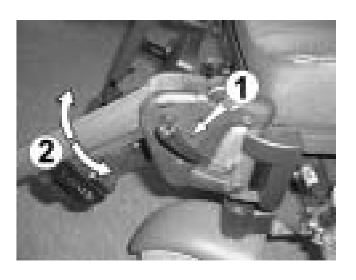
9.3.2 Régler l'angle



ATTENTION : Risque de blessure suite par mauvais réglage des repose-pied et repose-jambe

- *Avant et pendant chaque déplacement, il est indispensable de veiller à un espace suffisant entre les repose-jambes et les roues directrices ou bien le sol !*

- Desserrer le dispositif de fermeture rapide (1) du réglage de l'angle en relevant le levier.
- Régler l'angle souhaité (2).
- Rabattre le levier et bloquer le dispositif de fermeture rapide (1) en tournant bien.



9.3.3 Régler la longueur

- Desserrer la vis de fixation du réglage de longueur.
- Régler la longueur souhaitée.
- Bien resserrer la vis de fixation.



9.3.4 Régler l'angle de la palette repose-pied

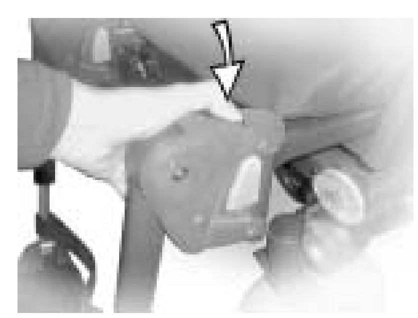


Conditions préalables :
- 1x clé mâle coudée pour vis à six pans creux; ouverture 5 mm

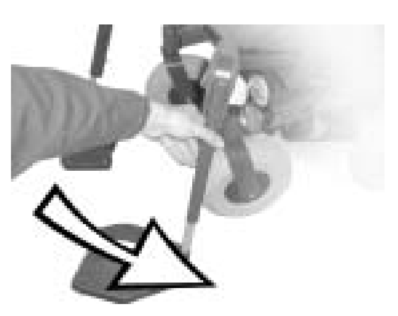
- Desserrer les deux vis de fixation de la palette repose-pied avec une clé de 5 mm pour vis à six pans creux.
- Régler l'inclinaison souhaitée.
- Bien resserrer les vis.



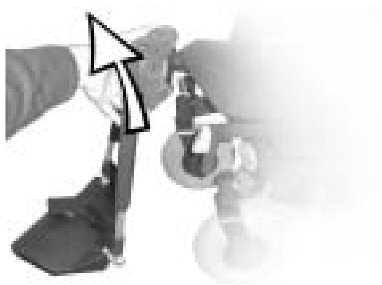
9.3.5 Enlever le repose-pied



Déverrouiller le repose-pied en appuyant sur le bouton.



Faire pivoter le repose-pied d'env. 90° vers l'extérieur.



Retirer le repose-pied de son logement par le haut.

9.4 Repose-jambe à réglage vertical manuel 80° - 0° avec compensation de longueur ergonomique

9.4.1 Généralités



Le repose-jambe à réglage manuel est doté d'un mécanisme de réglage rapide de l'inclinaison. Le réglage de la longueur de repose-jambe et de l'angle du repose-pied s'effectue avec l'outillage correspondant. Nous conseillons de faire effectuer ce réglage par un distributeur Invacare® en ayant la formation.

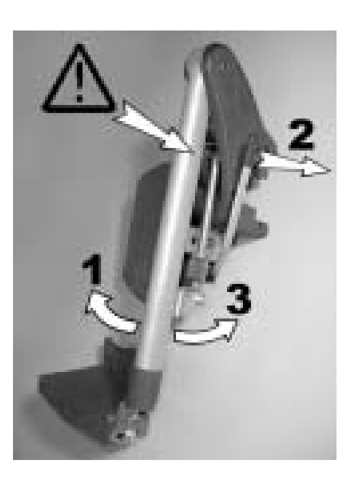
9.4.2 Régler l'angle



ATTENTION : Risque d'écrasement !

- *Ne pas effectuer la saisie dans la partie rotative du repose-jambe.*

- Soulever : relever le repose-jambe jusqu'à ce que l'angle souhaité soit atteint (1).
- Abaisser : tenir le repose-jambe au niveau de la palette repose-pied, tirer le levier de réglage latéral (2) et abaisser lentement le repose-jambe (3).





REMARQUE

Une fois le levier de réglage relâché, le repose-jambe est arrêté à l'inclinaison souhaitée.

9.4.3 Régler la longueur



Conditions préalables :

- 1x clé mâle coudée pour vis à six pans creux; ouverture 5 mm

- Desserrer la vis de fixation du réglage de la longueur avec la clé mâle coudée pour vis à six pans creux.
- Régler la longueur souhaitée.
- Bien resserrer la vis de fixation.



9.4.4 Régler l'angle de la palette repose-pied

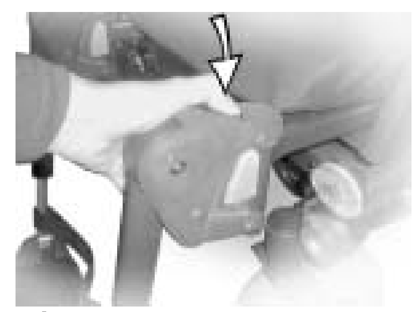


Conditions préalables :
- 1x clé mâle coudée pour vis à six pans creux; ouverture 5 mm

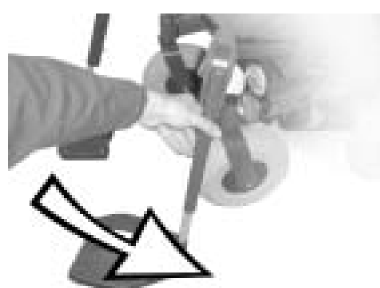


- Desserrer les deux vis de fixation de la palette repose-pied avec une clé de 5 mm pour vis à six pans creux.
- Régler l'inclinaison souhaitée.
- Bien resserrer les vis.

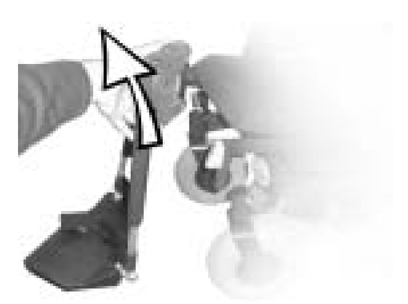
9.4.5 Enlever le repose-pied



Déverrouiller le repose-pied en appuyant sur le bouton.



Faire pivoter le repose-pied d'env. 90° vers l'extérieur.



Retirer le repose-pied de son logement par le haut.

9.5 Repose-jambe à réglage vertical électrique 80° - 0° avec compensation de longueur ergonomique

9.5.1 Généralités



Dans le cas de ce repose-jambe, l'inclinaison des repose-jambes peut être réglée électriquement. Le réglage de la longueur de repose-jambe et des angles de repose-pied s'effectue avec l'outillage correspondant. Nous conseillons de faire effectuer ce réglage par un distributeur Invacare® en ayant la formation.

9.5.2 Régler l'angle



ATTENTION : Risque d'écrasement !

- *Ne pas effectuer la saisie dans la partie rotative du repose-jambe !*

- L'angle du repose-jambe est réglé au moyen du manipulateur. Vous trouverez des informations relatives au réglage électrique au moyen d’un vérin dans le manuel d’utilisation correspondant et séparé du manipulateur.

9.5.3 Régler la longueur



Conditions préalables :

- 1x clé à fourche de 10 mm

- Desserrer la vis de fixation du réglage de longueur avec la clé à fourche.
- Régler la longueur souhaitée.
- Bien resserrer la vis de fixation.



9.5.4 Régler l'angle de la palette repose-pied

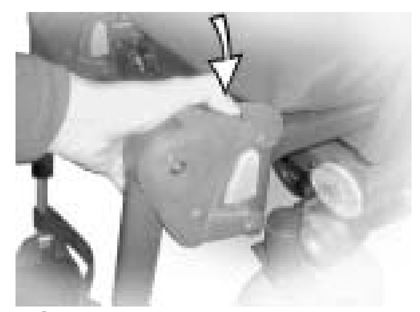


Conditions préalables :
- 1x clé mâle coudée pour vis à six pans creux; ouverture 5 mm

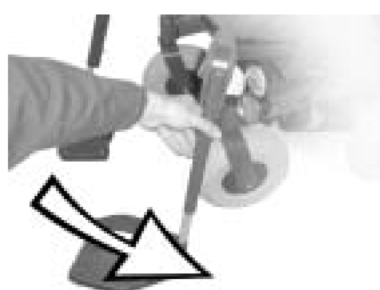
- Desserrer les deux vis de fixation de la palette repose-pied avec une clé de 5 mm pour vis à six pans creux.
- Régler l'inclinaison souhaitée.
- Bien resserrer les vis.



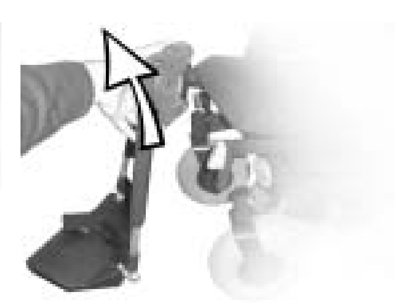
9.5.5 Enlever le repose-pied



Déverrouiller le repose-pied en appuyant sur le bouton.



Faire pivoter le repose-pied d'env. 90° vers l'extérieur.



Retirer le repose-pied de son logement par le haut.

10 Système électrique

10.1 Protection du système électronique

Le système électronique du véhicule est équipé d'un fusible de surcharge

En cas de charge importante pour la motorisation pendant une période prolongée (p. ex. lors de la montée de pentes raides) et surtout si la température extérieure est en même temps élevée, le dispositif électronique risque de surchauffer. Dans ce cas, la puissance du véhicule est diminuée peu à peu jusqu'à ce qu'il finisse par s'arrêter. L'affichage d'état montre un code de clignotement correspondant (consultez le mode d'emploi de votre manipulateur). Par arrêt et mise en marche du système électronique, il est possible d'effacer le message d'erreur et de remettre le dispositif électronique en service. Cinq minutes sont cependant nécessaires pour que le refroidissement atteint par le dispositif électronique permette à la motorisation de retrouver sa puissance maximale.

Lorsque la motorisation est bloquée par un obstacle insurmontable comme par exemple un trottoir trop élevé ou quelque chose de similaire, et que le conducteur, cherchant à franchir cet obstacle, laisse la motorisation travailler contre cette résistance pendant plus de 20 secondes, le dispositif électronique arrête la motorisation pour éviter tout endommagement. L'affichage d'état montre un code de clignotement correspondant (consultez le mode d'emploi de votre manipulateur). Par arrêt et mise en marche, il est possible d'effacer le message d'erreur et de remettre le dispositif électronique en service.

10.1.1 Le fusible principal

Tout le système électrique du fauteuil roulant est protégé contre la surcharge par deux fusibles principaux. Les fusibles principaux sont montés soit directement sur les pôles plus des batteries, soit sur la face inférieure du couvercle de batterie, et ne peuvent être échangés qu'après le démontage de ce couvercle.



REMARQUE
N'échanger tout fusible principal défectueux qu'après une vérification complète de l'ensemble du système électrique. L'échange doit être effectué par un distributeur Invacare®. Vous trouverez le type de fusible dans le chapitre **"Données techniques"** à partir de la page **105**.

10.2 Batteries

L'alimentation en courant du véhicule est assurée par deux batteries 12 V. Les batteries ne nécessitent pas d'entretien et n'ont besoin que d'être rechargées régulièrement.

Les pages suivantes contiennent des informations sur la charge, la manipulation, le transport, le stockage, l'entretien et l'utilisation des batteries.

10.2.1 Charger les batteries

10.2.1.1 Généralités sur le chargement

Avant de les utiliser pour la première fois, toujours charger les batteries neuves à fond. Des batteries neuves donnent leur puissance totale après avoir été soumises à environ 10 à 20 cycles de charge (période de rodage). Cette période de rodage est nécessaire afin d'activer entièrement la batterie pour des performances et une longévité maximales. Par conséquent, il se peut que l'autonomie et la durée de fonctionnement du dispositif de mobilité augmentent au départ parallèlement à son utilisation.

Les batteries plomb-acide au gel/AGM n’ont pas d’effet mémoire comme les piles NiCd.

10.2.1.2 Consignes générales sur le chargement

Suivre les consignes mentionnées ci-dessous pour garantir une utilisation sûre des batteries et leur longévité :

- Charger les batteries 12 heures avant la première utilisation.
- Nous conseillons de charger les batteries quotidiennement après chaque décharge, même partielle, et de les laisser charger toutes les nuits. Suivant l'importance du déchargement des batteries, 12 heures max. peuvent s'avérer nécessaires pour les recharger entièrement.
- Lorsque le témoin de batterie a atteint la partie rouge des voyants lumineux, recharger les batteries pendant 16 heures minimum, sans tenir compte de l’affichage de charge complète.
- Essayer d’effectuer une charge durant 24 heures une fois par semaine, pour s’assurer que les deux batteries sont entièrement chargées.
- Ne pas utiliser les batteries à un état de charge faible, sans les recharger entièrement à intervalles réguliers.
- Ne pas charger les batteries à des températures extrêmes. Il est déconseillé de charger les batteries à des températures supérieures à 30 °C et inférieures à 10 °C.
- N'utiliser que des chargeurs de la catégorie 2. De tels chargeurs n'ont pas besoin d'être surveillés pendant la charge. Tous les chargeurs fournis par Invacare® satisfont cette exigence.
- Il n’est pas possible de surcharger les batteries en utilisant le chargeur fourni avec le véhicule ou un chargeur agréé par Invacare®.
- Protéger le chargeur de toute source de chaleur tels que les radiateurs et de l'exposition directe à la lumière du soleil. Si le chargeur surchauffe, le courant de charge est diminué et le processus de charge ralenti.

10.2.1.3 Comment charger les batteries

Pour la position de la prise de charge ainsi que d'autres conseils relatifs à la charge des batteries, consulter les modes d'emploi du manipulateur et du chargeur.



ATTENTION :

Risque d'explosion et de destruction des batteries en cas d'utilisation d'un mauvais chargeur !

- *N'utiliser que le chargeur fourni avec le véhicule, voire un chargeur recommandé par Invacare® !*

Risque de blessure par électrocution et de destruction du chargeur si celui-ci est mouillé !

- *Protéger le chargeur de l'humidité !*

Risque de blessure par court-circuit et électrocution si le chargeur a été endommagé !

- *Ne pas utiliser le chargeur s'il est tombé par terre ou s'il est endommagé !*

Risque de décharge électrique et de détérioration des batteries !

- *NE JAMAIS essayer de recharger les batteries en raccordant les câbles directement aux bornes des batteries.*

Risque d'incendie et de blessure par électrocution en cas d'utilisation d'une rallonge endommagée !

- *N'utiliser une rallonge que si cela est absolument indispensable. Dans ce cas, s'assurer auparavant que son état est impeccable.*

Risque de blessure en cas d'utilisation du fauteuil roulant pendant la charge des batteries !

- *NE PAS essayer de recharger les batteries et d'utiliser le fauteuil roulant simultanément.*
- *NE PAS rester assis dans le fauteuil roulant pendant la charge des batteries.*

- Éteindre le dispositif de mobilité.
- Brancher le chargeur de batterie sur la prise de recharge.
- Brancher le chargeur de batterie sur l’alimentation électrique.

10.2.1.4 Comment débrancher les batteries après la charge

- Après le processus de charge, séparer tout d'abord le chargeur du secteur et ensuite la prise du manipulateur.

10.2.2 Stockage et maintenance

Suivre les consignes mentionnées ci-dessous pour garantir une utilisation sûre des batteries et leur longévité.

- Toujours ranger les batteries entièrement chargées.
- Ne pas laisser les batteries en état de charge faible pendant une période prolongée. Recharger une batterie déchargée dès que possible.
- Si le dispositif de mobilité n’est pas utilisé pendant une période prolongée (c’est-à-dire pendant plus de deux semaines), les batteries doivent être chargées au moins une fois par mois afin de maintenir une charge complète et pour qu’elles soient toujours chargées avant utilisation..
- Éviter les températures extrêmement froides et chaudes lors du stockage. Nous recommandons de stocker les batteries à une température de 15 °C.
- Les batteries gel et AGM ne demandent pas d’entretien. S’adresser à un technicien qualifié pour tout problème de performance du dispositif de mobilité.

10.2.3 Consignes relatives à l’utilisation des batteries



ATTENTION ! Risque de détérioration des batteries.

- *Éviter les décharges profondes et ne jamais décharger entièrement les batteries.*

- Tenir compte de l'affichage de charge ! Toujours charger les batteries lorsque l'affichage de charge indique un état de charge faible.

  La rapidité à laquelle les batteries se déchargent dépend de nombreux facteurs tels que température ambiante, composition de la surface de la route, pression des pneus, poids du conducteur, mode de conduite et utilisation des batteries pour l'éclairage, etc.

- Essayer de toujours charger les batteries avant d’atteindre la partie rouge des voyants lumineux.

  Les trois derniers voyants lumineux (deux DEL rouges et une orange) correspondent à une capacité restante d’environ 15 %.

- L’utilisation du dispositif de mobilité avec des voyants rouges qui clignotent se traduit par une sollicitation extrême de la batterie et doit être évitée dans des circonstances normales.

- Si un seul voyant rouge clignote, la fonction Sûreté Batterie est activée. À partir de ce moment, la vitesse et l’accélération sont considérablement réduites. Cela permet de déplacer le dispositif de mobilité lentement hors de danger avant que le système électronique ne soit définitivement coupé. Il convient d’éviter cette situation qui provoque une décharge profonde des batteries.

- Tenir compte du fait que la capacité nominale de la batterie commence à décliner à des températures inférieures à 20 °C. Par exemple, à -10 °C, la capacité est réduite d’environ 50 % par rapport à la capacité nominale de la batterie.

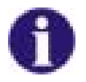
- Pour éviter tout endommagement des batteries, ne jamais attendre qu'elles soient entièrement déchargées. Ne pas se déplacer avec des batteries fortement déchargées si cela n'est pas absolument nécessaire, ceci nuisant aux batteries et réduisant nettement leur longévité.

- Plus les batteries sont rechargées rapidement, plus leur durée de vie est longue.
- La profondeur de décharge affecte la durée de vie. Plus une batterie doit travailler dans des conditions difficiles, plus son espérance de vie se raccourcit.

  Exemples :

  - Une décharge profonde correspond à 6 cycles normaux (affichage vert / orange éteint).

  - La durée de vie de la batterie correspond à environ 300 cycles à un taux de décharge de 80 % (7 premières DEL éteintes) ou à environ 3000 cycles à un taux de décharge de 10 % (une DEL éteinte).



REMARQUE :
Le nombre de DEL peut varier en fonction du type de télécommande.

- Dans des conditions normales d’utilisation, la batterie doit être déchargée une fois par mois jusqu’à ce que toutes les DEL vertes et oranges soient éteintes. Cela devrait se faire dans l’espace d’une journée. Une charge de 16 heures est nécessaire ensuite pour rétablir la batterie.

10.2.4 Transport des batteries

Les batteries qui ont été livrées avec le véhicule électrique ne constituent pas un produit dangereux. Ce classement se réfère à différentes réglementations internationales sur les matières dangereuses telles que p. ex. DOT, ICAO, IATA et IMDG. Il est possible de transporter les batteries sans restriction, que ce soit par transport routier, ferroviaire ou aérien. Des sociétés de transport individuelles ont cependant des directives leur étant propres et qui risquent éventuellement de restreindre, voire d'interdire un transport. Il convient de se renseigner pour les cas individuels auprès de la société de transport concernée.

10.2.5 Manipulation des batteries

10.2.5.1 Consignes générales relatives à la manipulation des batteries

- Ne jamais mélanger et combiner des batteries de fabrication ou de technologie différentes ou utiliser des batteries dont les codes de date ne sont pas similaires.
- Ne jamais mélanger des batteries gel avec des batteries AGM.
- Faire systématiquement installer les batteries du dispositif de mobilité par un technicien qualifié. Il dispose de la formation et des outils nécessaires pour réaliser le travail correctement et en toute sécurité.

10.2.5.2 Manipulation correcte des batteries endommagées



ATTENTION

Brûlures par acide s'échappant si les batteries sont abîmées !

- *Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou imprégné.*

En cas de contact avec la peau :

- *En cas de contact avec la peau, laver immédiatement avec beaucoup d'eau !*

En cas de contact avec les yeux :

- *Rincer immédiatement pendant plusieurs minutes à l'eau courante ; faire appel à un médecin !*

- Lors de la manipulation de batteries endommagées, porter des vêtements de protection appropriés.
- Déposer les batteries endommagées dans des récipients appropriés résistant à l'acide aussitôt leur démontage.

- Ne transporter les batteries endommagées que dans des récipients appropriés résistant à l'acide.
- Nettoyer abondamment à l'eau tous les objets ayant été en contact avec l'acide.

Veiller à la gestion correcte des batteries usées ou endommagées

Les batteries usées et endommagées sont reprises par le revendeur ou par la maison Invacare®.

10.2.5.3 Enlever les anciennes batteries



Outillage:
- Clé plate de 10 mm
- Clé plate de 13 mm
- Clé plate de 19 mm



REMARQUE

Le démontage des batteries de la caisse de batterie est décrit en détail au chap. "Enlever les batteries" à la page 95.

- Ouvrir la sangle de retenue (1) des batteries.
- Retirer le couvercle de la batterie.



- Desserrer la borne de batterie (1) du câble bleu au pôle moins de la batterie avec une clé plate et enlever le câble.
- Desserrer la borne de batterie (1) du câble rouge au pôle plus de la batterie avec une clé plate et enlever le câble.



10.2.5.4 Raccorder des batteries neuves

- Fixer la borne de batterie (2) du câble rouge au pôle plus de la batterie et bien serrer avec la clé plate.
- Fixer la borne de batterie (2) du câble bleu au pôle moins de la batterie et bien serrer avec la clé plate.



- Enfiler les sangles de retenue comme indiqué sur la photo.
- Fixer le couvercle en tendant bien la sangle de serrage.



11 Entretien et maintenance

Le terme „Maintenance“ convient à toute activité permettant de maintenir le fauteuil roulant électrique en bon état et de garantir son aptitude au déplacement. La maintenance comprend différents domaines tels que le nettoyage quotidien, les inspections, les réparations et les révisions générales.



REMARQUE
Faites contrôler votre véhicule une fois par an par un distributeur Invacare® afin de lui conserver sa sécurité et son bon fonctionnement.

11.1 Nettoyer le véhicule électrique

Lors du nettoyage du véhicule électrique, bien observer les points suivants :

- Utilisez uniquement un chiffon humide et un produit de nettoyage doux.
- N'utilisez pas de produit abrasif pour le nettoyage.
- N'exposez pas les composants électroniques au contact direct avec l'eau.
- N'utilisez pas d'appareil de nettoyage haute pression.

Désinfection

Une désinfection utilisant des produits désinfectants testés et reconnus sur un chiffon humide ou par vaporisation est permise. Vous trouverez auprès de l'institut Robert Koch, à http://www.rki.de, une liste des produits désinfectants actuellement autorisés pour le nettoyage avec un chiffon humide ou par vaporisation.

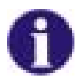
11.2 Liste d'inspection

Les tableaux suivants fournissent une liste des inspections que l'utilisateur devra effectuer aux intervalles correspondants. S'il devait s'avérer que le véhicule électronique échoue à l'un de ces contrôles, veuillez alors lire le chapitre correspondant ou contacter un distributeur Invacare® agréé. Vous trouverez une liste plus ample des inspections et instructions pour la maintenance dans le manuel de service de ce véhicule électrique. Le manuel de service peut être commandé auprès d'Invacare®. Il contient cependant des instructions pour des techniciens de service à formation spéciale et décrit des étapes de travail qui ne sont pas prévues pour le consommateur final.

Travaux de maintenance	A la livraison	Hebdoma-daires	Mensuels
Rembourrage de l'assise et du dossier :			
- Contrôler l'état impeccable.			✓
Partie latérale et manchette :			
- Tous les éléments de fixation sont-ils montés?	✓	✓	
- Les accoudoirs / parties latérales peuvent-ils être démontés et montés sans effort excessif ?		✓	
- Les accoudoirs sont-ils bloqués à leur place?		✓	
Repose-jambe :			
- Les repose-pieds s'encliquettent-ils correctement? (seulement pour repose-pieds amovibles).			✓
- Les possibilités de réglage fonctionnent-elles de manière impeccable?			✓
Les pneus :			
- Vérifier que la pression de pneu répond aux consignes (2,5 bar).	✓	✓	
Fourches avant / roues avant:			
- Les roues avant doivent pouvoir tourner librement.		✓	
- Vérifier la bonne fixation de la tête de fourche (couple de serrage 15 Nm +/- 1,5 Nm).			✓
Roues arrière :			
- Vérifier la bonne fixation de la roue sur son axe.			✓
- Les roues arrière doivent tourner sans voilage.			✓

Travaux de maintenance	A la livraison	Hebdoma-daires	Mensuels
Système électronique / Système électrique:			
- Contrôler l'état et la bonne fixation de tous les raccords à fiche.			✓
- Les batteries ont-elles été entièrement chargées avant la mise en service quotidienne ?	Avant chaque déplacement		
- Tous les supports, les vis sont-il fixés et sûrs?			✓
- Toutes les ampoules de l'éclairage (si elles existent) fonctionnent-elles?	Avant chaque déplacement		
Nettoyage :			
- Nettoyer toutes les pièces avec précaution.	Au besoin		

12 Instructions de réparation



Conseils importants relatifs aux travaux de maintenance avec outils !
Certains travaux de maintenance décrits dans ce manuel et pouvant être effectués par l'utilisateur nécessitent des outils pour une réalisation correcte. Si vous ne disposez pas des outils respectivement décrits, il n'est pas conseillé de tenter d'effectuer ces travaux. Dans ce cas, nous vous conseillons fortement d'avoir recours à un atelier agréé !

Ci-après sont décrits des travaux de réparation pouvant être effectués par l'utilisateur. Pour les spécifications de pièces de rechange, veuillez voir le chapitre **"Données techniques"** à la page **105** ou le manuel de service, disponible chez Invacare® (voir à ce sujet les adresses et numéros de téléphone à la section **"Comment joindre Invacare®?"** à la page **3**). Si vous avez besoin d'assistance, veuillez vous adresser à votre distributeur Invacare®.

12.1 Remédier à une crevaison



ATTENTION : Risque de blessure si le véhicule se met involontairement en marche lors de travaux de réparation !

- *Coupez le courant (touche MARCHE/ARRET) !*
- *Embrayez l’entraînement !*
- *Avant de soulever le fauteuil roulant au cric, bloquez les roues au moyen de cales !*

12.1.1 Réparer une crevaison de pneu (pneumatiques type 200 x 50)



Conditions préalables :

- Clé mâle coudée pour vis à six pans creux, 5 mm
- 2 x clé à fourche 13 mm
- Kit de réparation pour pneu à chambre à air **ou** une nouvelle chambre à air.
- Talc

Démonter la roue

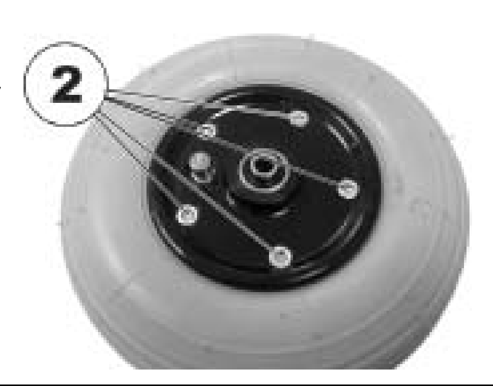
- Soulever le véhicule au cric (poser une cale en dessous du cadre).
- Enlever les caches noirs de la vis et de l'écrou (s'ils existent).
- Enlever l'écrou de la vis avec les clés à fourche (1).
- Enlever l'axe et retirer la roue de la fourche





REMARQUE
Le montage s'effectue dans l'ordre inverse. Veiller à ce que la roue soit remontée du même côté et dans le sens où elle était lors du démontage.

Réparer une crevaison de pneu



- Dévisser le chapeau de valve.
- Libérer l'air se trouvant dans le pneu en appuyant sur la tige à ressort dans la valve.
- Dévisser 5 vis à six pans creux (2)
- Retirer l'enveloppe avec la chambre à air des moitiés de jante.
- Réparer la chambre à air et la mettre en place ou en mettre une neuve.



REMARQUE
Lorsque la vieille chambre à air doit être réparée et remise en place et qu'elle a été mouillée lors de la réparation, il peut s'avérer avantageux pour le montage de talquer la chambre à air.

- Poser les moitiés de jante de l'extérieur dans l'enveloppe.
- Gonfler légèrement le pneu.
- Remettre les vis à six pans creux en place et bien revisser la jante.
- Contrôler la position exacte de l'enveloppe.
- Gonfler le pneu à la pression d'air prescrite.
- Contrôler de nouveau la position exacte de l'enveloppe.
- Visser le chapeau de valve.
- Monter la roue.

12.1.2 Notice de réparation d'un pneu arrière fendu (fante 3.00-8")



Risque de blessure ! Si la roue n'est pas suffisamment bloquée pendant le montage, elle risque de se détacher pendant le déplacement !

- *Lors de la remise en place des roues motrices, serrez la vis Torx qui bloque la roue sur le moyeu avec un couple de 30 Nm !*
- *Bloquez toutes les vis à l'aide d'un freinage de vis approprié (p. ex. Loctite 243)!*



Moyens requis :

- clé dynamométrique avec ...
- Clé à six pans creux de 5 mm
- Clé Torx T40
- Kit de réparation pour pneu **ou** une nouvelle chambre à air.
- Talc
- Frein filet Loctite (p.ex. Loctite 243)

Enlever la roue

- Soulevez le véhicule et placez une cale en dessous pour le soutenir.
- Enlevez le boulon à tête conique (1) à l'aide de la clé Torx.
- Retirez la roue de l'axe.

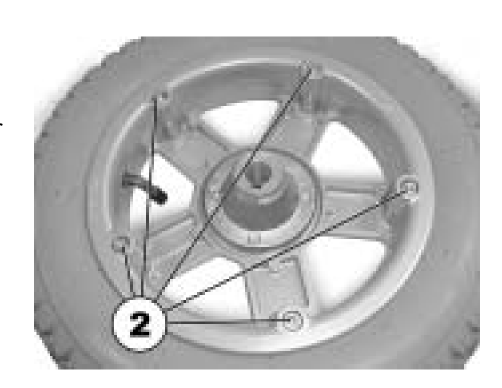




RISQUE D'EXPLOSION ! La roue explose si on ne laisse pas la pression d'air s'échapper avant d'enlever la jante de la roue !

- *Veillez toujours à ce que la pression d'air puisse s'échapper totalement en appuyant sur la goupille au centre de la valve !*

Réparation du pneu crevé



- Enlevez le bouchon de valve.
- Laissez s'échapper l'air totalement du pneu en appuyant sur la goupille au centre de la valve !
- Enlevez les 5 vis à tête cylindrique (au dos de la roue, 2).
- Enlevez les moitiés de jante de la roue.
- Enlevez la chambre à air à l'intérieur du pneu.
- Réparez la chambre à air et remettez-la en place ou remplacez-la par une neuve.



REMARQUE
Si la vieille chambre à air doit être réparée et remise en place et qu'elle est éventuellement mouillée pendant la réparation, il est plus facile pour la remettre en place de la saupoudrer légèrement auparavant avec du talc.



REMARQUE
Le remontage s'effectue dans l'ordre inverse. Veillez à ce que la roue soit remise du côté où elle se trouvait auparavant et à ce qu'elle soit tournée dans le même sens qu'avant son démontage.

- Remontez les moitiés de jante sur le pneu.
- Gonflez un peu le pneu.
- Placez les vis á tête cylindrique dans la jante et serez-les à 10 Nm. Veillez à ce que la chambre à air ne soit pas coincée entre les moitiés de jante!
- Vérifiez si le pneu repose directement sur la jante.
- Gonflez le pneu jusqu'à la pression conseillée.
- Vérifiez si le pneu repose toujours directement et comme il faut sur la jante.
- Revissez les bouchons de valve.
- Remontez la roue.
- Montez la vis Torx au moyen d'un frein filet et serrez-la à 30 Nm.

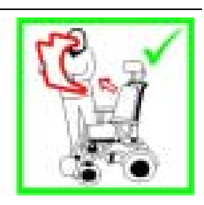
13 Transport



ATTENTION : Risque de blessure ou d'endommagements si un fauteuil roulant électrique équipé d'une tablette est transporté dans un véhicule de transport!

- *Pour le transport, toujours enlever toute tablette existant éventuellement!*





13.1 Chargement du fauteuil roulant électrique



AVERTISSEMENT : le fauteuil roulant risque de basculer s'il est transféré dans un véhicule alors que le conducteur est toujours assis dans le fauteuil !

- *Transférer si possible le fauteuil roulant sans le conducteur !*
- *Si le fauteuil roulant avec le conducteur doit être transféré dans un véhicule à l'aide d'une rampe, s'assurer que la rampe n'excède pas la pente maxi de sécurité (voir chapitre « **Données techniques** » à partir de la page 105) !*
- *Si le fauteuil roulant doit être transféré dans un véhicule à l'aide d'une rampe qui excède la pente maxi de sécurité (voir chapitre « **Données techniques** » à partir de la page 105), un treuil doit dans ce cas être utilisé ! Un assistant peut alors surveiller le processus de transfert et apporter son aide pour plus de sécurité !*
- *Il est aussi possible d'utiliser un monte-charge à plateforme !*
- *S'assurer que le poids total du fauteuil roulant électrique, utilisateur inclus, ne dépasse pas le poids total maxi autorisé pour la rampe ou le monte-charge à plateforme !*
- *Le fauteuil roulant doit toujours être transféré dans un véhicule avec le dossier en position droite, le dispositif de levage de l'assise en position basse et l'angle d'assise en position droite (voir chapitre **« Montées et descentes** » à la page **36) !***

- Conduire ou pousser votre fauteuil roulant électrique dans le véhicule de transport en passant par une rampe appropriée.

13.2 Transporter le fauteuil roulant sans passager



ATTENTION : Risque de blessure!

- *S'il ne vous est pas possible de bien ancrer votre fauteuil roulant électrique dans un véhicule de transport, il est déconseillé de le transporter dans celui-ci !*

- Avant le transport, s'assurer que l'entraînement est embrayé et que le système électronique est hors service.

  Invacare® recommande vivement de débrancher ou de retirer en outre les batteries. Voir « **Enlever les batteries** » à la page 95.

- Une fixation supplémentaire au fond du véhicule est fortement conseillée.

Il existe deux possibilités pour préparer le fauteuil roulant électrique pour le transport :

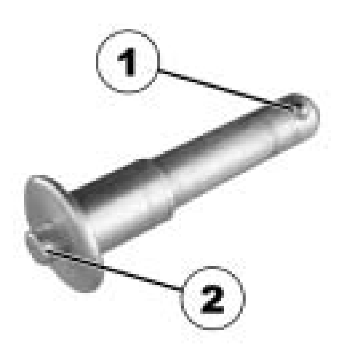
- Si votre Mistral est équipé d'un dossier à réglage électrique ou par ressort pneumatique, il est possible de le rabattre tout simplement vers l'avant.
- Par ailleurs, toutes les variantes Mistral peuvent être démontées et pliées pour le transport.

13.2.1 Rabattre le dossier

Le dossier réglable est monté avec des axes à enficher.

Les axes à enficher sont équipés de billes de sécurité(1) qui empêchent toute chute de l'axe de son logement.

- Les billes de sécurité se libèrent par pression du bouton de déverrouillage (2).



Rabattre le dossier

- Enfoncer le bouton de déverrouillage et tirer l'axe à enficher de son logement.
- Rabattre le dossier vers l'avant.



13.2.2 Pour le transport, démonter le fauteuil roulant

Pour démonter le fauteuil roulant pour le transport et le plier, procéder comme suit :

- Retirer les repose-jambes
- Enlever le monte-trottoir (livrable en tant qu'option et pas toujours monté).
- Libérer la barre transversale du dossier (ou enlever le dossier réglable).
- Séparer le câble de connexion du dossier réglable.
- Enlever les batteries
- Enlever la caisse de batterie.
- La caisse de batterie peut également être enlevée sans retirer les batteries. Mais vu le poids élevé de l'élément de construction, l'opération devra être réalisée par deux personnes.
- Enlever le coussin de siège.
- Plier le fauteuil roulant et le charger.

Effectuer l'assemblage du fauteuil roulant dans le sens inverse :

13.2.2.1 Retirer les repose-jambes



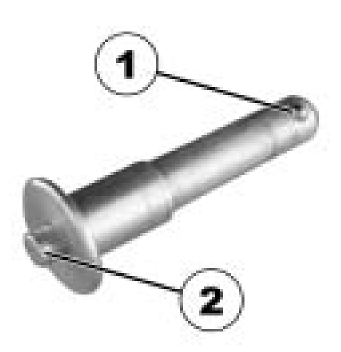
REMARQUE
Le démontage des repose-jambes dépend du type de construction. Vous trouverez des conseils à ce sujet au chapitre "**Régler les repose-pieds et repose-jambes**" à la page 52.

13.2.2.2 Enlever le monte-trottoir

Le monte-trottoir est monté avec des axes à enficher.

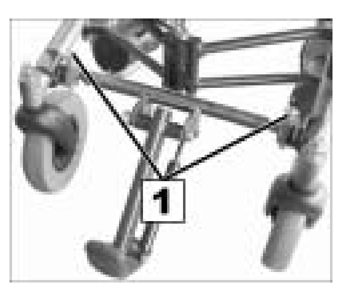
Les axes à enficher sont équipés de billes de sécurité(1) qui empêchent toute chute de l'axe de son logement.

- Les billes de sécurité se libèrent par pression du bouton de déverrouillage (2). Ceci permet de mettre et de retirer rapidement le monte-trottoir.



Enlever le monte-trottoir :

- Enfoncer les boutons de déverrouillage et tirer les axes à enficher (1) des logements.
- Enlever le monte-trottoir des logements.



13.2.2.3 Enlever les batteries



ATTENTION : Risque d'écrasement en raison du poids élevé de la caisse de batterie !

- *Ne soulever la caisse de batterie qu'à deux.*
- *Ne pas mettre les mains en dessous de la caisse de batterie.*

- Desserrer le raccord à fiche du couvercle de la caisse de batterie.



- Desserrer la sangle de retenue du couvercle de la caisse de batterie.



- Retirer le couvercle de la caisse de batterie du fauteuil roulant par l'arrière.



- Desserrer le raccord à fiche des batteries



- Enlever les batteries de la caisse de batterie.



13.2.2.4 Démonter la caisse de batterie

- Desserrer la sangle de retenue de la caisse de batterie.



- Retirer la caisse de batterie du cadre de support par l'arrière .



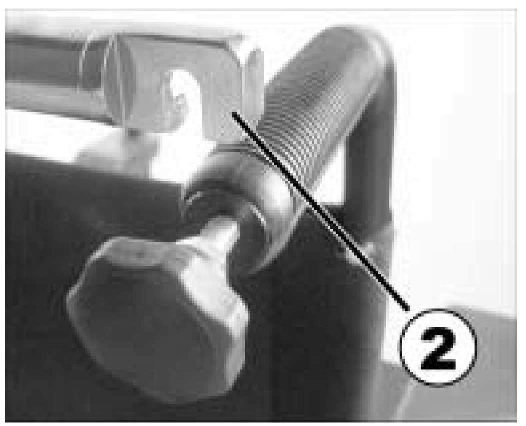
13.2.2.5 Libérer la barre transversale du cadre du dossier

Libérer la barre transversale :

- Desserrer les vis moletées des deux côtés (1) de la barre transversale.



- Décrocher la barre transversale à la vis moletée de droite (2).



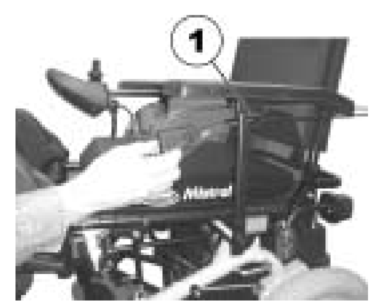
13.2.2.6 Enlever le dossier



REMARQUE
La façon d'enlever le dossier est démontrée ici à l'exemple du dossier réglable pneumatiquement. Le dossier standard est enlevé de la même manière pour le transport.

Dans le cas d'un dossier à réglage manuel :

- Desserrer la vis papillon (1) du levier de déclenchement.
- Enlever le mécanisme de levier



Le dossier est fixé au moyen de deux axes à enficher (2).



- Enlever les axes à enficher (2) du dossier.



- Enlever le dossier de son support en tirant vers le haut.



13.2.2.7 Plier le fauteuil roulant

Etape 1



Enlever le coussin de siège.

Etape 2



Pencher légèrement le fauteuil roulant sur le côté. Soulever les bords avant et arrière de la plaque de siège.

Etape 3



Presser.

13.2.2.8 Déplier le fauteuil roulant



ATTENTION : Danger d'écrasement !
- *Veillez, en appuyant sur la plaque d'assise, à ne pas vous coincer les mains !*



- Pour déplier le fauteuil roulant, soulever celui-ci légèrement sur le côté et écarter les poignées du dossier ou bien les accoudoirs.
- Saisir la plaque de siège sur les bords avant et arrière et la pousser vers le bas jusqu'à ce qu'elle soit totalement à la position inférieure.
- Poser le coussin de siège.

13.2.2.9 Remonter le fauteuil roulant



REMARQUE
L'assemblage du fauteuil roulant s'effectue dans l'ordre inverse du démontage :



ATTENTION : Risque de blessure si le bloc batterie n'est pas encliqueté !

- *Après l'assemblage du fauteuil roulant, s'assurer que l'attache de la sangle tenant le bloc batterie est bien encliquetée ! A cet effet remuer le bloc batterie et le tirer!*

14 Réutilisation

Le produit convient à une réutilisation. Mesures à prendre:

- Nettoyage et désinfection. Consulter à ce sujet le chapitre **"Entretien** et maintenance**"** à la page **79**.
- Inspection selon le plan de maintenance. Consulter à ce sujet le manuel de maintenance, à demander à Invacare®.
- Adaptation à l’utilisateur. Consulter à ce sujet le chapitre **"Possibilités de réglage"** à la page **39**.

15 Gestion des déchets

- L’emballage des appareils va au recyclage de matériau.
- Les pièces métalliques vont au recyclage des vieux métaux.
- Les pièces en plastique vont au recyclage des matières plastiques.
- Les pièces électriques et circuits imprimés vont aux déchets électroniques.
- Les batteries usées ou endommagées sont reprises par votre magasin de matériel paramédical ou par la société Invacare®.
- La gestion des déchets doit se faire conformément aux prescriptions nationales légales respectivement en vigueur.
- Demandez à l’administration de votre ville ou commune quelles sont les entreprises locales compétentes.

16 Données techniques

Les informations techniques fournies dans ce document s’appliquent à une configuration standard ou représentent les valeurs maximales possibles à atteindre. Ces caractéristiques peuvent changer en cas d’ajout d’accessoires. Les modifications précises de ces caractéristiques sont détaillées dans les sections portant sur les accessoires spécifiques.

Conditions de stockage et de service admissibles	
Plage de température de service selon ISO 7176-9:	• -25° … +50 °C
Plage de température de stockage selon ISO 7176-9:	• -40° … +65 °C

Système électrique	
Batteries	• 31 AH, MU-1SLD G • 50 AH, M22NF SLD G
Fusible principal de la batterie	• 2 x 50 A (1 x par batterie)
Poids *	
Poids à vide	• env. 64 kg (avec des batteries de 31 Ah) • env. 80 kg (avec des batteries de 50 Ah)
Charge maximale (charge utile)	• 120 kg
Propriétés de conduite	
Rayon d'action selon ISO 7176-4:2008 **	• 31 Ah = env. 20 km • 50 Ah = env. 30 km
Vitesse de déplacement	• 6 km/h
Distance min. de freinage	• 1000 mm
Pente maxi. franchissable ***	• 9,5° (17 %) conformément à la spécification du fabricant avec 120 kg charge utile, 4° angle d'assise, 20° angle du dossier

Hauteur d'obstacle max. pouvant être franchie	• sans monte-trottoir = 60 mm • avec monte-trottoir = 100 mm
Dimensions Hauteur Largeur Longueur	 • env. 950 mm • env. 620 mm • env. 1020 mm
Les pneus Pressions des pneus dans le cas de pneumatiques	La pression de gonflage maximum préconisée en bar ou kPa est indiquée sur la paroi interne du pneu ou sur la jante. S’il est indiqué plus d’une valeur, la valeur inférieure dans les unités correspondantes s’applique. (Tolérance = -0,3 bar, 1 bar = 100 kPa)

* Le poids vide effectif dépend de l'équipement du fauteuil roulant. Chaque fauteuil roulant Invacare® est pesé avant de quitter l'usine. Le poids vide déterminé (y compris batteries) se trouve sur la plaque signalétique !

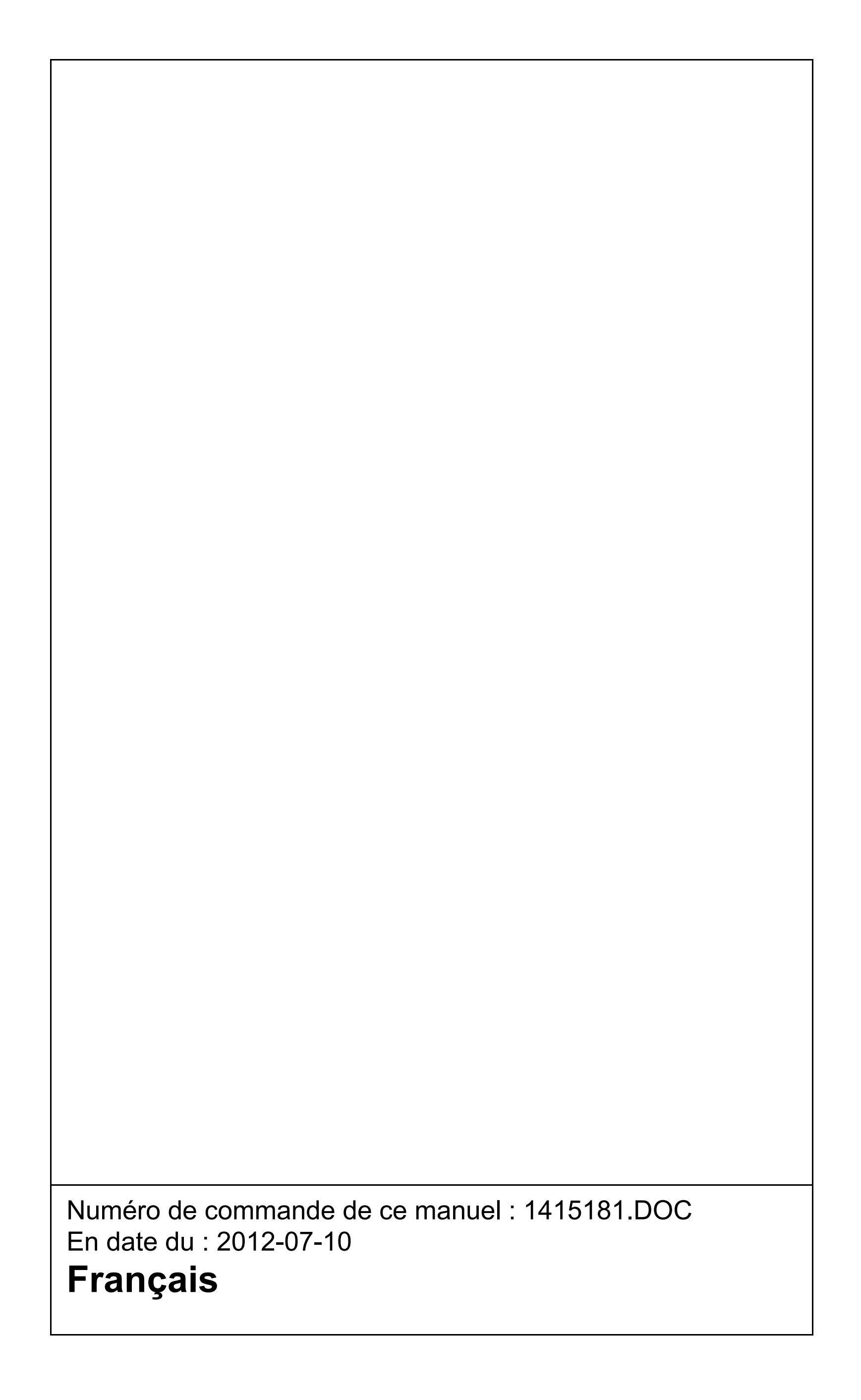
** Remarque : Le rayon d'action d'un fauteuil roulant électrique dépend fortement de facteurs externes tels qu'état de charge des batteries, température ambiante, topographie locale, composition de la surface de la route, pression des pneus, poids du conducteur, mode de conduite et de l'utilisation des batteries pour l'éclairage, les systèmes servos, etc.
Les valeurs indiquées sont des valeurs maximales théoriques, mesurées conformément à ISO 7176-4:2008.

*** Stabilité statique conformément à la norme ISO 7176-1 = 9° (15,8 %)
Stabilité dynamique conformément à la norme ISO 7176-2 = 6° (10,5 %)

17 Inspections réalisées

Le cachet et la signature confirment que tous les travaux d'entretien et de réparation stipulés dans le plan d'inspection ont été exécutés correctement. La liste des travaux d’inspection à réaliser se trouve dans le manuel de maintenance disponible auprès de POIRIER groupe Invacare®.

Inspection de remise	1ère inspection annuelle
Cachet du distributeur / Date / Signature	Cachet du distributeur / Date / Signature
2ème inspection annuelle	3ème inspection annuelle
Cachet du distributeur / Date / Signature	Cachet du distributeur / Date / Signature
4ème inspection annuelle	5ème inspection annuelle
Cachet du distributeur / Date / Signature	Cachet du distributeur / Date / Signature



Numéro de commande de ce manuel : 1415181.DOC
En date du : 2012-07-10

Français